

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - - - 5 cents la copie

7^{ME} ANNÉE, No 358.—SAMEDI, 14 MARS 1891

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LE MARQUIS DI RUDINI, PRÉSIDENT DU NOUVEAU CABINET ITALIEN
(De l'Illustration)

D

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 14 MARS 1891

SOMMAIRE

TEXTE : Chronique de l'étranger, par S. DuLary. — En carême, par Benjamine. — Notre agent aux Etats-Unis. — La banque du Peuple. — Histoire et bouquins. — Poésie : Plus de larmes, par Lorenzo. — La femme canadienne, par Hermance. — Les idées de ma vieille tante. — Nos illustrations. — Jeux de Salon. — Poésie : Discret ! par Hector d'Hauzny. — Assemblée annuelle des actionnaires de la banque du Peuple. — Au Queen's Hall. — Primes du mois de février. — La femme voilée, par Ed. Rousseau. — Feuilleton : Fleur-de-Mai (suite), par George Pradel.

GRAVURES. — Portrait du marquis di Rudini, président du nouveau cabinet italien. — L'insurrection portugaise : La garde municipale tirant sur les insurgés concentrés à l'hôtel de ville ; La proclamation de la République à l'hôtel de ville de Porto ; Combat entre les insurgés et les troupes du gouvernement. — Portrait du prince Baudouin, de Belgique. — Eglise de Laken où ont été déposés les restes du prince.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	-\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

CHRONIQUE DE L'ETRANGER



ous parlerai-je de la révolution du Chili ? c'est si loin !

Vous parlerai-je de la mort de l'infortuné prince Baudouin ? C'est si triste !

Ce ne sont pas là matières dont le chroniqueur puisse causer à son aise, et les graves journaux politiques, que vous lisez ou que

vous êtes censés lire, sont là pour se charger de cette tâche ingrate.

On vous a déjà parlé de la mort du roi Kalakaua ? Voilà un vrai roi de comédie, bien qu'il régnât sur les quatre-vingt dix mille habitants des îles Sandwich, et son histoire pourrait agréablement défrayer plusieurs chroniques. Ce singulier monarque, d'abord simple employé des postes et même facteur, rural, disent les mauvaises langues, eut l'heureuse fortune d'être un jour remarqué par sa souveraine la reine Kapiolani. Son avancement prit alors une allure si rapide, que le général H. che lui-même aurait pu en concevoir de la jalousie s'il en avait eu connaissance. En un mois Kalakaua franchit tous les degrés de la hiérarchie administrative, si bien que, parvenu au dernier échelon, la reine ne trouva pas d'autre moyen de récompenser son mérite que de le faire monter sur le trône en l'épousant. Malheureusement pour le nouveau roi, qui n'avait pas su garder les goûts simples de sa situation première, il avait là bas un Parlement et un ministère qui se montraient récalcitrants aux demandes d'augmentation de sa liste civile. Un jour pourtant, Kalakaua obtint le paiement anticipé de six années de sa liste civile. Il faut croire que l'argent n'est pas rare aux îles Sandwich.

A 50,000 francs par an, cela faisait 300,000 francs qui furent dévorés en quelques mois de séjour en Europe. Le monarque s'imaginait que les Chambres hawaïennes ne le laisseraient pas dans l'embarras. Mais malgré ses appels désespérés, les députés furent de bronze, au moral comme au physique, et le prince vécut dans un état voisin de la misère.

En 1887 pourtant, la reine Kalakaua alla en Angleterre pour fêter le jubilé de la reine Victoria et put rapporter à Hawaï dix millions empruntés à un taux usuraire. Deux ans après, il n'en restait plus rien.

Kalakaua vient de mourir aux Etats Unis ou, toujours en quête d'argent, il était en train de négocier la vente de son royaume.

* *

Il y a nombre de gens qui se plaignaient, surtout à cette époque de l'année, du retard de leurs lettres.

On vient de trouver, à Francfort-sur-le Mein, un sac de courrier renfermant 175 lettres, toutes intactes et cachetées.

Il est peu probable cette fois que les intéressés élèvent la moindre réclamation, car toutes ces lettres d'origine italienne, à destination des Pays-Bas, sont datées de 1684.

Deux siècles ! Et il y a peut-être dans ce sac des lettres qui ont été attendues avec impatience !

Avec leur indiscrétion ordinaire, les savants sont en train de faire l'autopsie de toutes ces épîtres.

Ne nous plaignons donc plus quand notre correspondance ou notre journal subit un retard de vingt-quatre heures ; sous ce rapport, on a fait de réels progrès sur le bon vieux temps.

C'est ainsi que bientôt, si vous avez un ami à Pékin, vous pourrez correspondre aussi facilement avec lui par dépêche que s'il demeurait en Angleterre. Le Céleste Empire fait construire une ligne de 1,600 kilomètres pour relier son réseau, déjà considérable, à celui de la Russie.

Les Fils du Ciel s'humanisent. A bientôt l'express direct de Paris à Pékin sans changer de voiture.

* *

Tout récemment, un amusant projet d'impôt sur la noblesse faisait la joie des députés et journalistes français.

Il n'y a pas qu'en France que les Assemblées législatives permettent à de joyeux représentants de donner l'essor à de gaies propositions.

A Vienne (Autriche), un député vient de réclamer un impôt de cinquante à mille florins, suivant la longueur, sur les traînes des robes. On ne dit pas à quelle longueur on aurait droit pour un mille florins ; pour en donner aux dames pour leur argent, cela devait autoriser à porter une traîne de vingt-cinq mètres. Mais si jamais une loi fixait ce chiffre, les femmes voudraient en porter pour vingt-six.

* *

Aux Etats-Unis, les législateurs ne s'en tiennent pas aux simples propositions, ils votent des lois singulières.

Dans l'état d'Iowa une nouvelle loi, relative à la vente du whisky, soumet les débitants de boissons et même les pharmaciens à de sévères prescriptions au sujet de ce liquide cher aux indigènes. Les médecins ont au contraire leurs coudées franches pour l'ordonnance et même la vente du whisky, ce qui prouve qu'il est considéré là bas comme indispensable à l'existence de certaines personnes.

Qu'ont fait d'ingénieux docteurs ? Agrandissant leur cabinet de consultation, ils l'ont changé en taverne, où leur clientèle décuplée savoure à son aise l'alcool prescrit et versé par la Faculté. O Molière ! pourquoi n'es-tu plus là !

* *

A côté de cette plaisanterie législative, voici

l'histoire d'une chinoiserie administrative qui mérite de passer à la postérité.

L'été dernier, sur le lac de Brientz, en Suisse, un bateau à vapeur fait chavirer une embarcation. Tous ceux qui la montaient allaient être noyés, lorsqu'un brave employé de Palais fédéral se jette à l'eau tout habillé et arrache à la mort une de ses victimes.

Le préfet d'Interlaken s'intéresse au courageux sauveteur et réclame pour lui la médaille. Vous vous imaginez que cette demande, bien appuyée, ne souffre pas de difficultés ? Détrompez-vous. Voici l'admirable réponse signée d'un conseiller d'Etat, député à l'assemblée fédérale, saisi de la question.

" On accorde la médaille de sauvetage à celui qui expose sa vie pour sauver son semblable, mais, ici, cette condition n'a pas été remplie, puisque le sauveteur est connu pour être un bon nageur "

D'où il résulte qu'il faut ne pas savoir nager pour mériter les remerciements de la société et même des gens qu'on sauve. Pleurez braves Terre-Neuve, qui faites de cela votre métier.

* *

Tout le monde sait que l'empereur d'Allemagne est fort gêné dans ses finances, car si les voyages forment la jeunesse, ils coûtent assez cher. Le banquier Bichroeder vient d'offrir au souverain de lui prêter vingt cinq millions, à condition que le pasteur Stœcker quitterait Berlin.

Bien que le renvoi du pasteur fut déjà décidé, Guillaume II fut tellement blessé de cet ultimatum, qu'il refusa l'argent et pria le banquier de ne plus paraître à la cour.

C'est ce même sentiment qui inspira sa conduite vis-à-vis du prince de Bismarck, lors de l'ouverture du premier Reichstag.

Le prince s'avancant pour lui baiser la main, l'empereur la lui tendit familièrement ; puis, lentement, à mesure qu'il approchait ses lèvres, l'empereur baissait la main, forçant le chancelier de fer à se courber très bas, devant les princes, les hauts dignitaires, les députés et le public, prévenu ainsi jusqu'où les plus puissants devaient s'incliner devant lui.

* *

Bien qu'il soit gêné, sans doute à la suite des frais occasionnés par ses nombreux voyages, il ne faudrait pas croire que Guillaume II jette l'argent par les fenêtres.

Afin d'éviter le pillage des serviteurs et les voix des fournisseurs, le service de sa table est entrepris à forfait par les chefs de cuisine. Les jours ordinaires le déjeuner est fixé à 2 marks par tête, soit 50 centims, et le dîner à six marks soit \$1 50. De la sorte l'empereur peut faire ses comptes aussi aisément que la plus modeste ménagère. Mais voilà des prix qui feraient reculer beaucoup de nos artistes culinaires.

* *

Malgré cette parcimonie, Guillaume II affectionne le faste qui peut contribuer à relever l'éclat de son rang souverain, et plus d'une fois il a montré qu'il savait être à l'occasion un habile metteur en scène.

L'an passé, lors de son séjour à Ostende, les journaux belges le comparaient à Lohengrin.

Récemment, à la revue qui eut lieu pour célébrer le 250^e anniversaire de l'avènement au trône du grand Electeur, toute l'armée, depuis le plus simple soldat jusqu'au feld maréchal de Moltke, à pied, portait le manteau militaire. Seul l'Empereur à cheval, arriva revêtu de l'éclatant uniforme des cuirassiers blancs, et produisit par l'effet du contraste une impression extraordinaire.

S. DULARY.

J'ai souvent été tenté d'écrire ce paradoxe l'histoire que l'on connaît le moins est celle qu'on a vue.—JULES SIMON

DISCRET !

A MADEMOISELLE HERMINE D....

Sans doute il vous souvient de ce soir embaumé
Où nous étions tous deux assis sous la charmille ?
J'étais ému, charmé,
Je n'osais dire un mot, vous étiez si gentille !
Les fleurs autour de nous exhalèrent leur senteur,
Et tandis que la brise
Caressait vos cheveux de son souffle enchanteur,
De mon trouble profond vous paraissiez surprise.

Alors je vous parlai d'avenir et d'espoir,
Ce prisme radieux qui s'offre à la jeunesse ;
Puis je vous fis savoir
Combien mon cœur pour vous était plein de tendresse.
Ce que je vous ai dit, vous l'avez écouté
Dans un profond silence ;
Et comme j'attendais rempli d'anxiété,
Vous me dites : " Merci, je vous aimais d'avance "

Et vous m'aviez offert la main sans hésiter,
Quand soudain près de nous le feuillage s'agitait.
Le bruit semble augmenter....
Vous me prenez le bras, me disant : " Fuyons vite,
Mon Dieu ! J'ai peur ! " Et moi, j'étais tout inquiet,
Ne sachant que prétendre,
Lorsque je compris tout : craignant d'être indiscret
Un oiseau s'envolait pour ne plus rien entendre.

Hector d'Haugry

EN CAREME

Ma " fantaisie de carnaval " vous est arrivée
en carême.... triste sort pour la pauvre ! triste
présage aussi !....

Ignorant quelle réception on a bien voulu faire
à Benjamin.... ce n'est qu'en tremblant que je
vous adresse ce nouvel article.... article de ca-
rême cette fois et ayant au moins le mérite d'être
tout à fait de saison ! Voici comment l'idée m'en
est venue : Hier, dimanche, on me laissa seule à la
maison, *gardiennée*. Une heure s'était à peine
écoulée qu'une mélancolie invincible s'empara de
moi, la solitude me pèse, le silence qui m'entoure
m'opprime. Sauf les plaintes du vent qui me
semblent à moi autant de voix humaines tristes,
lamentables, et le tic tac monotone de la pendule,
je n'entends rien, absolument rien ! Et.... j'ai le
cœur serré, serré.... des papillons noirs voltigent
autour de moi et, effleurant mon cœur du bout de
leurs ailes, y réveillent tout un monde de souve-
nirs, tristes et doux à la fois :

" Bitter sweet " ! Je sens mon âme s'emplir
d'une amertume profonde.... pour la chasser, j'es-
saie de lire ; étrange coïncidence !

Tristesses et sourires, voilà ce qui me tombe sous
la main. Ce titre seul est cause que la rêverie
s'empara de moi de nouveau et voilà mon imagina-
tion qui s'obstine à vagabonder à tort et à travers
dans les domaines du *triste* !....

Décidément, je *broie du noir*.... il me faut
pourtant réagir bon gré mal gré : Je cours à mon
piano, et la maison endormie retentit soudain des
échos d'une musique joyeuse, entraînante ou plu-
tôt folle, sans suite, sans harmonie—insensibil-
lement pourtant les airs se font plus lents, plus ex-
pressifs et sans en avoir conscience, je me mets à
jouer une mélodie triste, triste comme les larmes
d'un cœur brisé, plaintive comme le vent du soir
dans les feuilles. L'instrument pleure bientôt par
toutes ses cordes et chaque accord est comme le
cri d'un cœur qui se dissout.

La musique m'impressionne d'ordinaire, cette
fois elle fit vibrer douloureusement en moi les
fibres les plus intimes de mon être et me sentant
de plus en plus remuée, je ne sais ce qui serait
advenu de cette tristesse sans cesse grandissante,
si une idée lumineuse ne me fût venue tout-à-coup,
comme dernière ressource. Si je feuilletais, me
dis-je ces vieux bouquins placés là-haut, tout en
haut, sur la bibliothèque et que mon père con-
serve comme des reliques ! Point de poésie là-
dedans bien sûr, et par conséquent point d'aliment
nouveau pour mes dispositions à la rêverie !....

J'en ouvre un à tout hasard et j'y trouve une
pièce si originale, si appropriée, puis je dire, que la

tentation me vient de la transcrire pour le MONDE
ILLUSTRÉ. La voici dans toute son originalité :

Proclamation de l'empereur Carême. Nous,
Carême, par la grâce de Dieu, empereur du Jeûne,
roi de l'Abstinence, prince des Mers, Rivières et
Etangs poissonneux, archiduc des Cours Bouillons,
duc des Saumons et des Ruites, baron des Jours
Maigres, comte des Sardines, vicomte des Quatre-
temps, marquis des Compotes, seigneur des Colla-
tions, protecteur des Légumes—A tous présents
et à venir—Salut. Savoir faisons :

Qu'ayant été informé que plusieurs des habi-
tants du Carnaval—malgré les ordonnances que
nous donnons, entretenaient toujours commerce
avec les ennemis de nos droits et dignités—nous
nous sommes juré—de l'avis de notre très-chère
et très honorée épouse, *La Diète*, d'y remédier....

A ces causes, et autres à nous connues, dési-
rant donner les ordres nécessaires, nous avons
banni et bannissons, à compter du jour et de la
date du présent décret, les sous nommés :

Antoine LeBœuf et Robert LeVeau ! Blais-
LeMouton, Jacques Aloyau ! Claude Dindon et
Boniface L'Agnau ! Georges Chapon, Alexis
Poulet ! Roch Cochon et Anne La Caille ! Iliacre
Boudin, Hubert Sanglier ! Simon Pâté et Joseph
L'Andouille ! Marguerite Fricassée, Isabeau Per-
drix ! Jean Lapin et Gilles Le Lièvre ! Nicolas
Gigot et autres ennemis de notre gouvernement—
auxquels enjoignons de se retirer pendant notre
règne suprême, dans les cantons du " Mardi Gras ",
sauf à les rappeler le dimanche de Pâques, jour où
se fera solennellement notre abdication impé-
riale !

Mandons et ordonnons à nos aimés et féaux in-
tendants le marquis de " Beurre-Frais ", le baron
de " Beurre-Fondu " et le vicomte de " Beurre-
Salé ", de tenir la main à l'exécution du présent
décret

Donné en notre palais impérial de " La Purée "—
Carême, régnant souverainement, le mercredi des
Cendres !

Par l'empereur du Jeûne,

CAREME.

Le secrétaire d'Etat,
Duc de TRISTE-CHAIR.

Le garde des sceaux,

PÉNITENCE.

Inutile de vous dire que pour le coup, mes pa-
pillons noirs se sont envolés et *tout de bon* cette
fois, je vous assure.

N'est-ce pas qu'une *maigre lecture* comme celle-
là, change bien le cours des idées et procure une
sorte de satisfaction, quand même ce ne serait que
celle d'être arrivé jusqu'au bout sans trop d'impa-
tience ?....

Sur ce, je vous quitte et au revoir !

BENJAMINE.

NOTRE AGENT

M. LÉON DE POLTORATZKY ET LE " CANADIEN " DE
SAINT-PAUL

Un journal canadien français des Etats-Unis :
Le Canadien, de Saint Paul, a publié ces jours der-
niers la correspondance suivante :

UN AGENT DU " MONDE ILLUSTRÉ

SAINT-PAUL, MINN., 22 février 1891.

Monsieur le Rédacteur,

Un agent parcourt Saint-Paul de ce temps-ci dans l'in-
térêt du *Monde Illustré*, de Montréal. Il est Russe ou
Polonais de nom, s'il ne l'est pas d'origine. Je désirerais
savoir ce que vous en connaissez.

JEAN DOUTÉ.

N. E.—Nous ne savons absolument rien de l'authen-
ticité de sa mission. Nous n'avons pas encore eu l'avant-
tage de le voir à nos bureaux.

Allons ! journalistes compatriotes, pas tant de
suffisance et plus de délicatesse. Que votre séjour
sous le drapeau étoilé ne vous fasse pas oublier la
vieille politesse gauloise.

N'accueillez pas les premiers racontars venus
comme des faits, quand même vous n'auriez pas eu
l'avantage de voir notre agent.

L'évangile dit : ne calomniez pas votre prochain ;

ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez
pas qu'on vous fit.

Pratiquez ces maximes....

Que M. de Poltoratzkiy soit Russe ou Polonais,
ceci ne vous regarde pas ; du moment qu'il est
honnête et consciencieux travailleur, vous avez tort
de lui faire de la misère.

Et nunc erudimini.

LA BANQUE DU PEUPLE

A la dernière assemblée des actionnaires de cette
florissante institution, M. J.-S. Bousquet a fait un
discours remarquable sur l'état financier de la Pro-
vince de Québec.

Il a déclaré que la Banque du Peuple avait fait
durant l'année écoulée un profit net de \$100,141,-
43, et ajouté à son fonds de réserve, qui est au-
jourd'hui de \$125,000, la somme de \$25,000. L'éta-
blissement d'une succursale dans la partie Est de
cette ville, sur la rue Ste-Catherine, fait voir l'état
prospère de cette banque si habilement dirigée par
M. Jacques Grenier.

Nous recommandons à nos lecteurs de lire at-
tentivement le discours de M. J.-S. Bousquet ;
chacun en tirera de précieux renseignements.

HISTOIRE ET BOUQUINS

(Adresser toutes communications telles que notes et
renseignements historiques ou bibliographiques concer-
nant cette colonne à E.-Z. MASSICOTTE, *Monde Illustré*,
Montréal.

AUX BOUQUINEURS.—M. L. L...., de Longueuil,
nous envoie une reproduction textuelle de la pre-
mière page du fameux *Cantique de Marcelline*, édi-
té par notre premier imprimeur à Québec. Il se-
rait disposé à le vendre.

CANTIQUES

DE L'ÂME DÉVOTE
DIVISÉS EN XII LIVRES.

Où l'on représente d'une manière nette et facile les prin-
cipaux mystères de la Foi et les principales vertus de la
Religion Chrétienne.

Accommodés à des Aïres vulgaires.
AVEC UNE AUGMENTATION NOTABLE.

Le tout mis dans un ordre particulier.

NOUVELLE EDITION, Imprimée sur celle de Marquette,
avec son ancienne Approbation.

PREMIÈRE PARTIE

Par M. LAURENS DURAND, Prêtre du diocèse de Toulon.

Implemini Spiritu Sancto, loquentes vobismet ipsis In
Psalmis & Hymnis & Canticis spiritibus cantantes, &
psallentes in cordibus vesteris Domine.

Eph. ch. 6 v 18 & 19,

A QUÉBEC

FLEURY MESPLET & CH. BERGER,
Imprimeurs & Libraires

Suivent : Une épître de l'éditeur aux Ames dévotes
Signé : Fleury Mesplet,
Et plus loin : une adresse au lecteur Chrétien ; suivi d'un
certificat daté à Paris ce 15 Novembre 1723.

J. GRANCOLAS.

VRAI CASSE-TÊTE.—M. Lamerre a épousé Mlle
Lepère. De ce mariage est né un fils qui est de-
venu le *maire* de sa commune. Monsieur, c'est
le *père* ; madame, c'est la *mère* et les deux font la
paire. Le fils est le *maire Lamerre*. Le *père*,
quoique *père*, est resté *Lamerre*, mais la *mère*,
avant d'être *Lamerre* était bien *Lepère*. Le *père*
est donc le *père* sans être *Lepère*, puisqu'il est *La-*
merre, et la *mère* est *Lamerre* étant née *Lepère*,
mais n'a jamais pu être *mère*. Le *père* n'est pas
la *mère*, tout en étant *Lamerre*. Si la *mère* meurt,
Lamerre, qui est le *père* et qui n'a jamais été *Le-*
père, pas plus qu'il n'a été le *père* de la *mère* du
mair, le *père*, dis-je, devenant veuf, la *perd*, et
le *père Lamerre*, ainsi que le *maire Lamerre* per-
dent la tête, et nous aussi.



PLUS DE LARMES

A MA SŒUR A...

Les hommes ici-bas demeurent
Courbés sous un malheureux faix ;
Je souris à ceux qui ne pleurent
Jamais !

Pour tous ceux que les douleurs hantent,
Plus de jours joyeux désormais ;
Hélas ! je plains ceux qui ne chantent
Jamais !

En ce bas monde, où tout s'efface,
Où tout s'en va ce que j'aimais,
Je songe à l'amour qui ne passe
Jamais !

Puisque souvent dans la distance
Il faut pleurer loin de la paix,
Je voudrais qu'il ne fut d'absence
Jamais !

Puisque mon cœur aime les charmes
Des yeux de vierge au teint si frais,
Je voudrais qu'il ne fut de larmes
Jamais !

LORENZO.

Montréal, 1891.

LA FEMME CANADIENNE



Si nous fouillons les
vieilles traditions, si nous
lisons les pages écrites
par nos ancêtres, dignes
admirateurs de la femme
Canadienne, nous voyons,
laissé en caractères
d'or, que partout et toujours
elle a été grande,
forte, noble, dans les
circonstances qui lui ont
demandé de son dévouement

et de son cœur.

Si nous ouvrons l'histoire de notre pays dès ses commencements, à côté des noms brillants de ces femmes de France, riches et puissantes, qui aidèrent de leurs ressources et de leur crédit la compagnie dite de la Nouvelle France dans son but de colonisation, à côté des noms de ces autres femmes, quittant là bas faste, bien être, jouissances, pour venir ici prêter main-forte aux colons, échangeant une existence dorée d'ambitions, de prestiges toujours naissants contre une vie accidentée de périls, de privations, de frayeurs, — à côté de tous ces beaux noms que conserve précieusement l'histoire, apparaît, entouré d'une auréole resplendissante de gloire et d'héroïsme, celui de la femme canadienne ! — de la femme canadienne payant largement son tribut à la nation à peine née.

* *

La fondation d'un pays n'est pas l'œuvre d'un jour. Au milieu des péripéties qui ont marqué les premiers temps du nôtre, au milieu des rudes combats qu'ont eu à soutenir les premiers Canadiens contre les basses menées de traîtres ambitieux, contre la mauvaise foi de spéculateurs éhontés, contre un peuple sauvage et sans cesse à l'attaque, nous trouvons la femme partageant les misères et mêlant son courage, son énergie aux luttes difficiles.

Non-seulement elle nous est montrée aidant l'homme en secondant ses efforts dans toutes les entreprises, accomplissant scrupuleusement ses devoirs d'intérieur envers lui, envers ses enfants, mais encore prenant une part active aux événements du dehors quand la nécessité s'est fait sentir, maniant même les armes quand il lui a fallu se trouver sur la défensive.

La voyez-vous cette femme, — frêle créature née plutôt pour la tranquillité, pour les douceurs de la vie domestique, — du haut des palissades de son fort, la voyez-vous mettant en fuite un parti organisé d'Iroquois ?

Madame de Verchères, surprise presque seule dans ses retranchements, tient deux jours les Iroquois sous ses murs. Après être revenus plusieurs fois à la charge sans succès, après avoir épuisé tous leurs efforts, ils furent obligés de se retirer, de céder devant la volonté, la bravoure héroïque d'une femme !

Quelques années plus tard, ils tentèrent une nouvelle attaque pleine de ruse, et marchèrent sur le même fort à l'heure où ils savaient tous les habitants éloignés dans les champs. Ils saisirent tous ces hommes et les garrottèrent.

La fille de madame de Verchères, échappant miraculeusement à un sauvage qui la tenait déjà, rentre dans le fort, ferme la porte assez tôt pour en défendre l'entrée ; puis, seule avec un jeune soldat, tire elle-même du canon, change de vêtements pour montrer aux ennemis que la place est gardée, vise assez juste pour en couler de son arme plusieurs sur le sol et force les autres à battre en retraite.

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre quelque chose. Ce sont là des faits connus de tous petits et grands. Enfant, sur les genoux de grand mère, je les savais déjà. Et celui de la femme Primot disputant chèrement sa liberté avec sa vie à la même nation, et combien d'autres ! Combien d'autres recueillis par nos différents historiens, combien d'autres je pourrais rappeler à l'appui, à l'éloge de la femme canadienne.

Mais laissons le pays s'asseoir à travers des dé mêlés sans nombre, laissons notre race grandir. A quelques années, de nous la Canadienne fut aussi admirable. Portons notre regard, notre attention sur une époque plus rapprochée, sur une époque vive et chère au cœur de tous les Canadiens, sur une époque pleine de souvenirs vaillants, sur une époque où plusieurs de nos nôtres ont dû payer de leur vie l'honneur d'avoir servi leur patrie. Ouvrez avec moi le livre de M. L. O. David ; feuilletons rapidement ensemble *Les Patriotes*.

La femme ne soutient-elle pas encore ici le rôle sublime auquel elle s'est donnée pendant et depuis la conquête du Canada ? N'a-t-elle pas à souffrir elle aussi des peines, des injustices, des infamies qu'ont eu à subir nos pères ? Et quelle générosité touchante, quel extrême héroïsme n'y apporte-t-elle pas ! . . .

Que pensez-vous de celle-ci qui, chassée sur l'heure de sa maison, par les soldats anglais, traîne avec elle des enfants en bas âge, une vieille mère près de sa fin, sans ressources et presque sans vêtements, va de porte en porte frapper avant de parvenir à se faire ouvrir par les habitants effrayés, tremblants sous les menaces et les insolences des *habits rouges* ? que pensez-vous de cette femme trouvant au fond de son noble cœur si affligé assez de calme pour encourager ses petits enfants, grelottant sous la forte bise d'automne, pleurant de frayeur, sa pauvre mère accablée sous tant d'émotions rudes, à bout de force ? . . .

Que dites-vous de la fermeté, de la grandeur d'âme de cette autre dans les paroles d'adieu qu'elle adresse à son fils partant pour les Bermudes :

« Mon fils, tu pars pour l'exil, tu as voulu te sacrifier pour tes compagnons de prison : sois courageux jusqu'à la fin. Je suis fière de toi ! Je me consolerais dans ton absence en pensant que Dieu m'a donné des enfants aussi bons patriotes et dignes de moi . . . »

Il serait long d'énumérer ; voyons plutôt toutes ces femmes auxquelles on avait déjà arraché les maris, les fils aînés, toutes ces femmes qu'on a mises sur la voie publique avec des enfants, tandis que sous leurs yeux, on a pillé, brûlé leurs demeures remplies de saintes reliques, de souvenirs, d'affections, toutes ces femmes n'ont-elles pas su courber sous le joug qui les écrasait et pardonner en même temps à leurs bourreaux ? Ont-elles murmuré ? n'ont-elles pas subi avec une dignité inconcevable tout ce qu'ont voulu leur faire subir messieurs leurs ennemis, dans leur dégoûtante bassesse ? . . .

Parmi les infortunées épouses des glorieux martyrs de 1837-38, en a-t-on vu une seule faiblir devant le sacrifice immense qu'a exigé d'elles la patrie en deuil ? En a-t-on vu une seule tenter d'ébranler par des paroles lâches ou traîtres la résignation, la foi de ceux qui, fièrement, sont montés sur l'échafaud ? . . .

Elles étaient des Canadiennes, ces femmes ! Des Canadiennes, ces grandes figures esquissées et légendées à la postérité par une belle âme et une belle plume !

N'en avons-nous pas encore au milieu de nous ? A côté de veuves qui pleurent encore, n'avons-nous pas de ces femmes qui, bravant les quolibets, les affronts des sentinelles anglaises, sont allées dans les tristes prisons porter aux détenus politiques quelques douceurs à la nourriture grossière et insuffisante qu'on leur servait, quelques bonnes paroles pour tempérer les inquiétudes alarmantes que faisait naître leur trop longue captivité ?

Nous pourrions citer des noms si nous ne craignons de blesser la modestie de cheveux blanchis, de fronts courbés. Inclignons-nous ! Cette belle vieillesse a double droit à notre respect, à notre vénération.

Et que d'autres actions restées ignorées reçoivent dans un séjour meilleur leur récompense !

* *

Aujourd'hui qu'une ère de paix, qu'une scène moins bruyante la réclame, la femme canadienne n'est-elle pas encore toute d'exemples, d'attachement, de vertu ?

Prenons-là portant le nom deux fois saint d'épouse et de mère ; prenons-là cette femme, cette épouse, cette mère, suivons-la !

Épouse ! elle a pour le compagnon de sa vie, auquel elle a donné d'instinct son cœur avec sa main, des raffinements d'une attention qu'on ne saurait qualifier. Pour lui, elle a les sourires qui chassent les soucis du front ; pour lui, elle a les paroles qui refont le courage au milieu des mille inquiétudes, des déboires que suscitent le commerce difficile et la profession encombrée. Pour lui, elle a plus encore : elle a cette tendresse durable qui ne naît pas d'un jour, d'un moment, d'une impulsion, d'un caprice, qu'on n'improvise pas, mais qui est la suite, comme l'enchaînement de délicatesses exquises cachées au fond d'un grand cœur.

Après chacune de ses journées, à chacune de ses rentrées, l'époux est sûr de la retrouver joyeuse pour lui verser avec sa jennesse son affection pour lui faire croire au bonheur.

Mère ! avez-vous jamais vu une mère de notre pays penchée sur un berceau ? Avez-vous jamais vu une mère canadienne épier le sommeil de l'enfant que le ciel lui a donné ?

Alors je n'ai plus rien à dire . . .

Vous avez compris la noblesse, la grandeur, la force, la soif de dévouement que renferme l'abîme de ce cœur de mère.

Ah ! la Canadienne n'est pas de ces mères qui confinent à des mains mercenaires, à des marâtres, le soin de veiller, de traiter, d'élever ses enfants. Du nouveau né, le nid capitonné de dentelle et de ruban a une place près de sa couche à elle. Le jour, la nuit, la surprennent courbée sur ce trésor de son âme. Elle vit de ses sourires, elle pleure de ses larmes. Elle recueille chacune de ses respirations comme autant de symptômes de calme repos, ou de fièvre, de malaise, d'agitations nerveuses. Elle ne perd aucun de ses mouvements, rien ne lui échappe : elle ne peut détourner sa vue de cette chère créature, de cette fleur fraîche et brillante, de ce front qu'aucun fluage ne voile encore !

Dans ses traits brillent tour à tour l'expression de la joie et de la crainte, l'extase de l'amour et de l'espérance. Puis, quand le chérubin, ouvrant ses petits yeux, lui tend ses faibles bras, qu'il entoure son cou d'une chaîne gracieuse et bien légère, la mère ravie le presse fortement sur son cœur . . .

On sent là, sous la puissance de cette caresse maternelle, une vigilance de tendresse capable de garantir l'enfant de tous les souffles impurs qui

pourraient venir s'abattre sur sa frêle organisation.

Et lorsqu'il grandit, cet être formé de son sang et de son lait, et même à cette époque de l'adolescence où la supériorité la plus douce pèse comme un joug, la mère canadienne, au sentiment énergique et tendre à la fois, ne sait-elle pas faire respecter l'obéissance qui lui est due ? Son reproche est-il sans aiguillon pour exciter au bien ? — et dans les combats difficiles n'a-t-elle pas ses larmes ?...

Avec les ruses admirables de sacrifice et de dévouement qu'emploie la mère de famille canadienne pour se conserver toujours un passage qui conduit aux endroits les plus secrets du cœur de ses enfants, avec de tels soins, de telles sollicitudes, le pays ne peut avoir que des hommes forts, vaillants et courageux.

Aussi est-ce bien sur elle que reposent l'espoir de la patrie et la gloire de la nation.

Nous pourrions encore suivre la femme canadienne dans une non moins grande situation de sa vie, s'il ne nous fallait arrêter ici. Nous pourrions la voir enrôlée sous la bannière de sainte Thérèse, de Marguerite Bourgeoise, de Madame Barat, de Sœur Caouette, de Madame d'Youville, nous pourrions la voir petite servante de saint Vincent de Paul, toute d'abnégation toujours, d'oubli d'elle-même, d'amour.

Nous pourrions la voir dans chacune des circonstances qui se présentent à elle : les qualités riches de son âme elle les donne aux autres ; aux grandes causes, à l'extrême malheur ; — ou elle les déverse à pleines mains sur ceux que le ciel met dans son chemin : les pauvres, les indigents, les malades, la veuve, l'orphelin...

Mais concluons : qu'elle porte une robe de soie ou une robe de bure, la Canadienne a un cœur grand comme le monde et la dignité du devoir le remplit !

* *

Après de telles lignes, on sera tenté de m'accuser d'égoïsme. Je m'en défends à l'instant. Pour écrire ce qui précède je n'ai fait que jeter un regard sur le glorieux passé de nos aïeules, de nos mères, sur leurs actions brillantes ou modestes en apparence de tous les jours ; — je n'ai eu que l'idée d'en graver plus profondément la mémoire dans mon souvenir. J'appartiens à la génération impuissante encore, à la génération qui grandit, qui se fait fort de demeurer la gardienne fidèle de l'élevation, de la noblesse de sentiment que l'histoire a attachée au nom de la femme canadienne, à la génération qui ne se laissera jamais atteindre par le souffle de la fausse louange qui menace le siècle, à la génération dont l'esprit et le cœur s'orneront de concert, s'inspireront à la vraie source du devoir et de la religion.

M. Maurice

LES IDÉES DE MA VIEILLE TANTE

ÉCRAN A SURPRISES.—Voici de très charmants écrans que peuvent faire toutes les jeunes filles qui savent un peu peindre à l'aquarelle. Voici comment il faut s'y prendre :

On exécute, par exemple, à l'encre de Chine un paysage d'hiver où tout est censé couvert de neige.

On passe ensuite sur les parties que l'on désire voir verdoyer une solution de chlorure de cobalt ; pour celles que l'on veut voir jaunes, de chlorure de cuivre ; et pour celles qui peuvent devenir bleues, de l'acétate de cobalt.

Tout cela devra être bien séché et l'écran déposé sur la cheminée, d'où on le prend pour l'offrir aux visiteurs.

Jugez de leur surprise lorsque, à la chaleur du feu, le paysage d'hiver ressemblera bientôt à un splendide décor d'un merveilleux printemps !

Et l'écran, replacé sur la cheminée, redevient hivernal en se refroidissant, pour reverdir chaque fois qu'il sera mis en contact avec le feu.



LE MARQUIS DI RUDINI



COMME M. Crispi, le nouveau président du Conseil du cabinet italien est Sicilien. Il a de commun avec lui l'énergie et la ferme volonté d'arriver, mais il diffère essentiellement de son prédécesseur par les manières qui sont celles d'un parfait gentilhomme. Autant le premier est cassant, autoritaire, autant le second est aimable, complaisant, distingué. Il est à peine âgé de cinquante-deux ans. De taille élevée, fort, robuste, avec une superbe barbe blonde qu'il promène avec complaisance, il a la démarche franche, décidée, un peu martiale, d'un colonel qui a pris sa retraite avant l'âge.

Il n'avait pas vingt-sept ans quand ses concitoyens de Palerme le choisirent pour leur maire. Dans l'exercice de ces fonctions il eut l'occasion de déployer un courage et une énergie dont les Palermitans ont conservé le souvenir. C'était en 1866, une insurrection éclata à Palerme. Les Siciliens mécontents de l'obligation du service militaire et peu disposés à être gouvernés par des Piémontais, encouragés aussi par les partisans du gouvernement déchu, se soulevèrent pour reconquérir leur liberté. Des bandes d'insurgés se formèrent aux portes de Palerme, firent irruption dans la ville au cri de : "Vive la République," mirent au pillage les maisons, le feu à quelques édifices et massacrèrent ceux qui tentaient d'opposer de la résistance. Les quelques gardes nationaux qui répondirent à l'appel du préfet et du syndic, M. di Rudini, s'enfermèrent à l'hôtel de ville attendant les insurgés pendant que la troupe était répandue dans l'île pour lutter contre le brigandage. Le marquis di Rudini, attaqué à l'hôtel de ville, opposa une résistance des plus énergiques, s'exposant là où le danger était le plus considérable. Cette attitude sauva la situation.

En 1869, le général Menabrea, qui était alors président du Conseil des ministres, ayant besoin d'un ministre de l'intérieur, lui confia ce poste. Le marquis di Rudini accepta à contre cœur parce qu'il n'était pas encore député et qu'il n'avait jamais assisté à une séance de la Chambre. Le nouveau ministre fut attaqué violemment par la gauche dès les premières séances. Il se défendit avec orgueil, avec dureté, déclarant qu'il acceptait la responsabilité de tous les actes commis pour la répression de l'insurrection et pour le châtiment qui devait servir d'exemple. Mais il manqua de sang froid, son discours ne fut pas heureux. Il répéta plusieurs fois le même mot, s'interrompit et prouva que comme orateur son éducation était encore à faire. Il donna sa démission et se tint à l'écart des luttes parlementaires pour faire oublier la mauvaise impression de son premier début.

Aujourd'hui, sans être un brillant orateur, il est un de ceux qui savent se faire écouter. Disposant d'une fortune considérable, il s'est livré tout entier à la politique. Il n'a pas d'autre passion.

LE PRINCE BAUDOIN

La maison royale de Belgique, la Belgique tout entière viennent d'être atteintes par un coup d'autant plus cruel qu'il a été plus soudain. Le prince Baudouin de Flandre, fils du comte de Flandre et neveu du roi, a été enlevé par une pneumonie foudroyante. Quelques heures de maladie ont suffi à briser une existence devant laquelle s'ouvraient les perspectives les plus brillantes.

Le prince Baudouin était né à Bruxelles, en juin 1869, quelques mois après qu'une mort également prématurée eût frappé le fils de Léopold II, l'héritier direct du trône, le duc de Brabant. Dès son berceau, le neveu du roi avait donc été envisagé comme l'héritier présomptif de cette cou-

ronne qui, aux yeux de bien des patriotes depuis 1830, apparaît comme le palladium de l'indépendance Belge.

La dynastie de Saxe-Cobourg Gotha, fondée par Léopold Ier, à qui les hasards de l'histoire avaient fait réserver, grâce à son mariage avec la princesse Charlotte, fille du roi George IV et héritière du trône, le rôle joué plus tard en Angleterre par le prince consort Albert aux côtés de la reine Victoria, cette branche de la grande maison à laquelle l'Allemagne dut en grande partie Luther et le monde la Réforme, a su s'identifier avec le fier patriotisme de la Belgique toute catholique. Aussi bien la mort du jeune prince, qui est un deuil national, ne saurait-elle être en péril.

La succession masculine est pour le moment assurée par l'existence d'un second fils du comte de Flandre, le prince Albert, né en 1875.

L'INSURRECTION DE PORTO

Dans la journée du 31 janvier, une insurrection militaire a eu lieu à Porto (Portugal).

Les nouvelles, fort exagérées au début, se sont réduites à ceci, que trois régiments seuls ont pris part au mouvement révolutionnaire.

Après une réunion tenue le 30 janvier par les meneurs républicains, un commencement de sédition fut observé au quartier du 9^e régiment de chasseurs. Il était trois heures du matin lorsqu'un détachement de ce régiment, qui était de garde à la prison sous les ordres d'un sous-lieutenant, vint se joindre au 10^e régiment d'infanterie, ayant à sa tête le capitaine Leitao, à deux compagnies du 18^e régiment de ligne et à un escadron des douaniers à cheval.

Ces forces réunies se rangèrent en ordre de bataille au champ de la Régénération et descendirent vers l'hôtel de ville. Là, une harangue fut prononcée par le chef du parti révolutionnaire, l'avocat Alvès Daveiga, qui brandit la bannière populaire et proclama la déchéance de la famille royale. A l'en croire, l'insurrection aurait éclaté dans les principaux centres portugais. Bref, lecture fut donnée par un acteur nommé Verdial des noms des membres du soi-disant gouvernement provisoire, choisis parmi les têtes du parti. De là on marcha vers le quartier général, avec l'intention de s'en emparer.

Mais le gouvernement civil, soutenu par le général de brigade Corte Real, déclara d'urgence l'état de siège, et lorsque les insurgés s'avancèrent, un feu nourri tua et blessa plusieurs hommes de leur troupe.

Les compagnies révoltées furent ensuite refoulées jusqu'à l'hôtel de ville et, après une lutte acharnée, les forces gouvernementales vinrent à bout de la révolte.

Il y a eu trois cents arrestations et une centaine de blessés et de morts.

A la suite de cette regrettable échappée dont nos illustrations reproduisent les principaux épisodes, tous les clubs républicains ont été fermés.

JEUX DE SALON

LE JEU DES ALLUMETTES.—Priez une personne d'appuyer solidement sa main sur la table, en maintenant dans cette main un couteau de table dont le coupant de lame se trouvera en bas.

Fendez une allumette au bout opposé au phosphore.

Taillez en une seconde en biseau, toujours de l'autre bout du phosphore, et emmanchez les deux extrémités l'une dans l'autre, de façon à former un V à angle très aigu. Mettez ce V à cheval sur la lame du couteau, en recommandant bien de tenir la lame toujours horizontale et de régler sa lame de façon à ce que les deux allumettes, qui doivent être de même longueur, touchent légèrement la table.

Alors, à l'étonnement général, on voit les deux allumettes se mettre en marche le long de la lame. On peut mettre, sur ces allumettes raccourcies, et figurant deux jambes, un petit buste taillé dans une carte. Essayez, cela vous amusera.

LA BANQUE DU PEUPLE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

RAPPORT DES DIRECTEURS SUR LES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE—M. BOUSQUET EXPLIQUE LA SITUATION COMMERCIALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La réunion annuelle et générale des actionnaires de la banque du Peuple a eu lieu, à ses bureaux, rue St-Jacques, le 2 mars. Y assistaient Messieurs Jacques Grenier, J.-S. Bousquet, W. Thomas, John Crawford, D.-B. Muir, W. Evans, John Morrison, Aphonse Leclair, Nolan Delisle, Geo. Bruh, Louis Armstrong, P.-P. Martin, Ant. Branchaud, R. Rikardike, McCulloch, G.-C. Dunlop, D'igle, J.-Y. Gilmour, J. Birch, L. Galaincau et le Dr D. Jardins.

Le président de la banque, M. Jacques Grenier, est appelé à la présidence et le caissier, M. J.-S. Bousquet, est nommé secrétaire.

Le président—Je ne vous retiendrai pas en vous parlant longuement des opérations de la banque, vu qu'elles vous seront expliquées, suivant l'usage, par le caissier. Au cours de ses observations, il vous fournira tous les renseignements que vous désirerez que ne contient point le rapport annuel.

LE RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS

soumis aux actionnaires, à leur assemblée générale, tenue en conformité de la clause XVI de l'acte d'incorporation, est comme suit :

Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaires le rapport des opérations de cette banque pour l'année finie le 28 février, 1891.

RAPPORT DES PROFITS POUR L'ANNÉE FINIE LE 18 MARS 91

Dt.

Dividende, 3 pour cent payé le 1er septembre 1890	\$ 36,000 00
Dividende, 3 pour cent, payable le 2 mars, 91	36,000 00
Montant porté au fonds de réserve	25,000 00
Balance portée au compte de profits et pertes	3,141 43
	\$100,141 43

Ct.

Profits nets de l'année, dépenses payées et déduction faite des dettes mauvaises ou douteuses	\$100,141 43
---	--------------

\$100,141 43

Les profits nets de l'année, déduction faite des dettes mauvaises ou douteuses et des frais d'exploitation, s'élevaient à \$100,141 43.

A part cette somme nous avons payé des dividendes aux actionnaires de six pour cent par année et porté au fonds de réserve un montant de \$25,000, qui porte le fonds de réserve à \$425,000.

Nos dépôts accusent une augmentation, tandis que nos avances aux clients et notre circulation accusent une petite diminution. La diminution dans la circulation provient du faible besoin d'argent pour le transport de la récolte.

L'augmentation en ce qui regarde les immeubles vient de ce que nous avons trouvé absolument nécessaire d'agrandir l'espace pour l'avantage des clients et à cause de l'augmentation du volume de nos affaires, ce qui nous a fait acheter, dans le but de construire, les deux propriétés avoisinant la banque.

Une succursale de la banque a été ouverte en août dernier sur la rue Sainte-Catherine-Est. Le grand montant d'affaires et les diverses industries de cette partie de la ville, nous font espérer que la banque y fera de bonnes affaires. Un département d'épargne a aussi été ajouté à cette succursale et le succès obtenu jusqu'ici a répondu à notre espoir.

Durant l'année, l'Acte des banques a été étudié par la législature et renouvelé pour dix ans. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos actionnaires qu'on nous a renouvelé notre charte.

Le gouvernement, cependant, en renouvelant la charte, a jugé bon d'y introduire une clause qui limite à soixante-quinze pour cent le pouvoir d'émettre des billets. Mais la banque peut émettre des billets en sus de ce montant en déposant, au ministère de la finance et chez le receveur général, en argent ou en obligations du gouvernement du Canada, un montant égal au surplus des billets émis ; pourvu, toujours, que dans aucun cas le montant total de nos billets en circulation ne dépasse le montant de notre capital payé.

Nos succursales ont été inspectées durant l'année et elles fonctionnent très bien.

Il nous fait plaisir de déclarer aux actionnaires que nos employés, par leur fidélité et leur travail assidu, nous ont grandement secondés.

Les opérations de l'année n'ont pas donné tout le résultat que nous attendions, mais à cause de circonstances quelque peu difficiles, pour les banques, nous espérons que les actionnaires seront satisfaits.

Par ordre du Bureau.

J. GRENIER,

Président.

Montréal, 2 mars, 1891.

ÉTAT GÉNÉRAL DES AFFAIRES À LA FIN DE L'ANNÉE, 28 FÉVRIER, 1891.

Dt

A Circulation	\$ 709,824 00
A Dépôts ne portant pas intérêt	1,550,538 28
A Dépôts portant intérêt	2,411,254 45
A Montant dû à d'autres banques	71,551 78
A Capital payé	\$1,200,000 00
A Fonds de réserve	425 000 00
A Profits et pertes	53 349 82
A Dividende No 90 payable le 2 mars 1891	36,000 00
A Dividendes non réclamés	5,798 67
	1,720,148 49

\$6,463,317 00

Ct

Par numéraires	\$ 50,189 95
Par billets du gouvernement	324,507 00
Par billets et chèques sur d'autres banques	210,471 25
Par balances dues par d'autres banques	43,288 09
Par prêts payables à demande et à courte échéance sur stocks et obligations	447,206 58
Immédiatement disponible	\$1,075,662 87
Par Prêts et es-compte courants	5,100,928 34
Par Billets et comptes échus, garantis	26,115 27
Par Billets et comptes échus, non garantis	18 967 14
Par Obligations et hypothèques	85 271 15
Par Immeubles	89 611 79
Par Propriétés de la banque	66,760 44

\$6,463,317 00

J.-S. BOUSQUET,
Caissier.

Nous, soussignés, auditeurs, nommés à la dernière assemblée générale des actionnaires, après avoir examiné les livres, vérifié le numéraire et la monnaie légale en caisse ; après avoir, en un mot, pris connaissance de l'actif et du passif de la corporation de la Banque du Peuple, avons l'honneur de faire rapport que nous avons trouvé le tout correct et méritant notre approbation.

P.-P. MARTIN,
NOLAN DELISLE,
LOUIS ARMSTRONG,
Auditeurs.

Montréal, 2 mars 1891.

DISCOURS DU GERANT

M. Bousquet a parlé comme suit : Je n'ai que quelques mots à ajouter au rapport des directeurs, qui embrasse tout ce qui concerne nos opérations depuis la dernière assemblée des actionnaires de cette institution. L'année écoulée a été remarquable par le grand nombre de départs dans toutes les branches du commerce. Le montant de nos prêts, qui s'élevait aujourd'hui à \$5,593,217.33, nous prouve que nous sommes intéressés au succès de presque toutes les lignes de commerce de cette province, car toutes nos avances sont faites dans la province ; il vous prouvera en même temps que les risques et responsabilités de nos directeurs, dans l'administration des affaires de la banque, ont été pour eux une cause de grande anxiété durant l'année. La banque a aujourd'hui plus de quinze mille clients à qui elle prête de l'argent, six millions de dépôts, et ses transactions d'argent annuelles, que font ses cinquante-cinq employés, s'élevaient à la somme de \$140,000,000. Conduire avec succès, sans perte aucune, les affaires d'une banque aussi importante que la nôtre, est chose impossible, dans des circonstances aussi défavorables que celles que nous traversons, et il serait superflu, pour moi, de vous dire que nous n'avons fait aucune perte. Il y a eu quelques faillites parmi nos clients, plus ou moins désastreuses les unes que les autres, et nous avons essuyé notre part des pertes générales.

La diminution dans le résultat final de nos opérations de la dernière année peut vous porter à croire qu'il y a eu diminution dans le volume des affaires ; mais tel n'est pas le cas. Bien qu'on remarque une diminution de \$80,000 dans le montant de nos prêts, nos dépôts s'élevaient à la somme de \$3,961,792 73, contre \$3,911,638 50 l'année dernière. La diminution de notre circulation est due au faible mouvement de la récolte.

Les recettes brutes, bien qu'elles ne soient pas tout à fait aussi considérables que celles des douze mois précédents, excèdent de trente pour cent, (30 p.c.) notre capital, et la diminution des recettes nettes dépend entièrement d'une augmentation des intérêts payés sur les dépôts et de pertes plus considérables qu'auparavant causées par les faillites.

A tout considérer, le bilan qui vous est soumis aujourd'hui, bien que les directeurs de la banque ne soient pas satisfaits de la somme des profits réalisés, démontre, toutefois, que le succès de nos opérations s'est bien maintenu, si l'on considère la dépression générale des affaires.

REVUE GÉNÉRALE

L'année 1890 a été au point de vue financier, commercial et agricole, caractérisée par une dépression et une stagnation générale dans les affaires. Il y a eu partout une diminution importante dans le chiffre des opérations et si l'on en juge par le nombre des faillites la situation

commerciale n'est pas rassurante. D'après les rapports de nos agences mercantiles, le montant total du passif des faillites dans cette province, l'année dernière, s'est élevé à \$8,580,257.83 contre \$6,856,111.76 l'année précédente et \$4,467,826.14 en 1888.

D'après ces revers, il est certainement permis de conclure que le commerce en ce pays a, à la suite de diverses circonstances malheureuses, éprouvé un rude choc et que somme toute, la situation telle que représentée par la feuille de balance, indique que les recettes n'ont guère contribué à augmenter la richesse du pays.

Les faillites, cette année, dépendent, en grande partie, des causes suivantes. Si l'on recherche les causes principales de l'état peu satisfaisant des opérations de l'année, on remarque : la pression sérieuse et extraordinaire que le marché monétaire a éprouvé durant toute l'année ; la baisse dans la valeur des grains ainsi que le bas prix du foin, et surtout l'adoption, dans le cours du mois d'octobre dernier, par le congrès des États-Unis, d'un nouveau tarif qui nous fait voir que nos voisins ont jugé à propos de protéger, entre autres choses, leurs intérêts agricoles. Pour atteindre ce but, ils ont haussé les droits sur les produits étrangers au point de rendre l'accès de leur marché impossible aux produits étrangers, ce qui affecte, par conséquent, l'une des branches les plus importantes de notre commerce d'exploitation, vu qu'ils ferment virtuellement l'entrée à nos produits agricoles. Cette loi venant en vigueur à une saison où nos cultivateurs, depuis des années, avaient toujours trouvé un marché à leur porte où il leur était facile d'écouler le surplus de leurs produits, a eu un effet imprévu et désastreux.

Au commencement du printemps, les cultivateurs, comptant sur leur marché ordinaire, avaient fait de fortes semences ; la privation inattendue de ce marché a dérangé leurs calculs et leur a fait subir des pertes considérables.

Il s'ensuit que la plus grande partie de leurs produits agricoles se trouve aujourd'hui dans leurs granges, qui étaient déjà remplies par le produit de la récolte de 1889 ; il y a surtout abondance de foin, qui n'est pas en demande et dont le prix est très bas. De fait, le prix du foin ne rapporte pas aux cultivateurs plus que les frais de son transport sur le marché. C'est ce qui explique la diminution dans la valeur des terres, la détresse des cultivateurs et pourquoi ceux-ci se trouvent incapables de payer les intérêts échus sur des hypothèques. Un grand nombre d'eux se trouvant dans l'impossibilité de contracter de nouveaux emprunts pour sortir d'embarras, se sont trouvés dans une position très critique et plusieurs ont succombé.

Dans les cercles du commerce, ce sont les marchands des campagnes qui comptent surtout sur les recettes des cultivateurs pour alimenter leur commerce, qui ont éprouvé le premier choc et ensuite la dépression est devenue générale. C'est ce qui explique les nombreuses faillites, la baisse considérable du chiffre des affaires dans le commerce en gros, les plaintes que l'on entend au sujet du recouvrement des créances dans les districts ruraux et la stagnation et la dépression qui se font sentir dans le monde des affaires. L'impossibilité de vendre le produit de notre récolte a privé le pays de millions de piastres et nous a enlevé la facilité d'acheter pour ce montant ; c'est à cette même cause qu'il faut attribuer la rareté de l'argent.

LA SITUATION AGRICOLE

Nous devons admettre que le nouveau tarif américain, désigné sous le nom de loi McKinley, a jusqu'à un certain point affecté temporairement nos relations commerciales et qu'il a provoqué une crise générale chez la classe agricole. Pour juger de la portée de ceux qui frappent la classe agricole et afin de calculer l'effet qu'il produira sur la production, la consommation et l'activité dans le commerce, il faut examiner la liste des produits exportés et leur valeur. D'après les statistiques du gouvernement, la valeur des produits agricoles exportés par le Canada aux États-Unis en 1889 s'élevait à neuf millions et un quart. Dans cette somme là, la province d'Ontario figure pour une large part. Ainsi, cette année-là, ses exportations de foin et d'ovins se sont élevées à près de \$8,000,000. Pour notre province, le foin a été l'article le plus important, figurant au tableau des exportations pour une somme de \$600,000. Donc, étant admis que le nouveau tarif des États-Unis rend le marché de ce pays inaccessible à nos produits agricoles, la diminution dans l'exportation des produits agricoles du Dominion sera de neuf millions et un quart, chaque province supportant sa part. La classe agricole de la province de Québec pour sa part, sera donc privée d'un débouché pour l'écoulement de ses produits qui représentera une diminution dans le chiffre de \$1,000,000 dont \$600,000 affectent les exportations du foin.

En supposant que la loi McKinley fasse cesser la culture du foin en cette province, on se demande ce que les cultivateurs doivent faire pour remédier au mal et se débarrasser de la perte d'un marché qui, depuis des années, a été une source de revenus pour eux.

CE QU'IL FAUT FAIRE

Les cultivateurs ont plusieurs moyens à leur disposition pour se débarrasser de la perte de ce marché. En premier lieu, pour se retirer de la position fâcheuse dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui, il faut adopter sans retard, un nouveau mode de production pour suppléer aux besoins des pays étrangers, et si nous ne pouvons modifier notre mode de culture, et cela pas plus tard que ce printemps, il est plus que probable qu'il s'en suivra des conséquences fâcheuses. La classe agricole, comme toutes

les autres qui fournissent des produits commet parfois des erreurs, et un surplus de production de sa part lui est aussi préjudiciable qu'il l'est à une industrie quelconque. Ainsi, nous ferons observer que depuis deux ou trois ans, on s'est livré à la culture du foin sur une trop grande échelle. Il s'ensuit que nous avons aujourd'hui un surplus considérable qui ne trouve pas d'acheteurs, ce qui explique la baisse des prix. Les cultivateurs devraient donc régler leur production d'après les besoins du marché local d'abord, et ensuite consacrer tout le surplus de production aux besoins du marché étranger le plus avantageux. En cette province, on dirait que les cultivateurs comptent, avant tout, sur les marchés étrangers pour vendre la plus grande partie de leurs produits et négligent le marché local.

Je ne saurais blâmer trop sévèrement les cultivateurs d'avoir négligé le marché local, car les besoins du pays sont de beaucoup de la plus grande importance pour le bien-être du peuple et la prospérité de la province. Pour montrer d'un coup d'œil les grands avantages et le bénéfice que retireraient les cultivateurs de nos marchés locaux en adaptant leur mode de culture à l'exigence de ces marchés, le tableau ci-dessous fournit une illustration graphique, aussi claire que possible, des plus importants produits agricoles dont a dû s'approvisionner Montréal, pour la consommation, durant l'année, indiquant en même temps l'endroit d'où est venu l'approvisionnement :—

ONTARIO

	Nombre	Poids lbs	Prix en moyenne	Montant en moyenne
Bestiaux pour bouchers...	57,580	800 à 1,000	\$4 00	\$2,303,000
Porcs vivants.	30,300	200 à 300	5.00	378,000
Porcs apprêtés	105,935	100 à 175	6.50	964,000
				\$3,645,000

QUEBEC

	Nombre	Poids lbs	Prix en moyenne	Montant en moyenne
Bestiaux pour bouchers...	12,200	500 à 1,000	\$4 00	366,000
Porcs vivants.	7,480	150 à 225	5.00	71,000
Moutons.....	25,946	75 à 125	6.00	155,000
				\$592,000

Ainsi, la ville de Montréal est obligée d'acheter en dehors de cette province quatre-vingt cinq pour cent (85 p. c.) de la viande qu'on y consomme et le montant payé est de \$3,645,000. Pourquoi ne garderions nous pas cet argent dans cette province? Pourquoi priver nos intérêts agricoles, notre commerce et nos industries d'un aussi fort montant, pour le bénéfice et l'avantage des autres provinces? Les cultivateurs ont perdu pour leur foin, un marché de \$600,000 à \$800,000 par année. Voici l'occasion, pour eux, de compenser cette perte, et elle est de la plus grande importance pour eux et pour le commerce local en général.

L'élevage des porcs se fait avec grand profit dans le Haut-Canada et il devient une partie importante de la culture; de fait, l'impulsion qu'on lui a donnée récemment est telle que, en une année, les porcs canadiens ont supplanté les porcs américains sur le marché de Montréal. En 1889, 49,000 porcs avaient été importés des Etats-Unis à Montréal, tandis qu'on n'en a vu que très peu en 1890. Qui osera nier l'habileté de nos cultivateurs à élever des porcs et des bestiaux, pour subvenir aux besoins de la ville? Pour les surplus de la production, l'Angleterre offre un marché tout prêt, si nos cultivateurs veulent s'initier aux besoins et aux exigences du marché anglais.

Le commerce du bétail, au Canada, prend de très grandes proportions et tout indique qu'il ne fera que s'accroître dans les années à venir. Le tableau comparatif ci-dessous de nos exportations démontre que nous n'avons pas notre part de cette source importante de revenus pour les cultivateurs et qu'on devrait y donner infiniment plus d'attention.

Bestiaux exportés	Poids, lbs
Du Nord-Ouest.....	8,300 1,000 à 1,300
D'Ontario.....	112,336 900 à 1,400
De Québec, Cantons de l'Est	2,500 1,100 à 1,400
Moutons exportés	Poids, lbs
D'Ontario.....	42,172 150 à 200
De Québec.....	1,200 100 à 130

Les produits laitiers, à cause de leur grande demande sur les marchés étrangers, assurent un bon débouché à tous ceux qui peuvent en fournir, et on remarque un bon progrès dans cette direction; mais il reste encore beaucoup plus à faire et on devrait y songer plus sérieusement.

Il est à propos de vous entretenir de ces questions à cause de leur grande importance pour l'avenir. Le remède à la stagnation commerciale est, en grande partie, entre les mains des cultivateurs, et il est du devoir de tout homme d'affaires de traiter les principales questions d'agriculture par rapport à notre prospérité commerciale. On a beaucoup plaidé déjà en faveur de la culture mixte, et il faudra que les cultivateurs adoptent ce mode de culture pour se tirer de leur position actuelle.

Il y a un relâchement dans notre agriculture et on n'apporte pas toute l'attention voulue à la culture dans cette province. C'est là assurément ce qui nuit aux intérêts des cultivateurs et qui cause, par suite, du tort au commerce.

LA PERSPECTIVE

L'année se termine avec une condition peu satisfaisante des affaires, qui ne laisse pas un grand espoir d'une réaction prochaine dans les industries. Il y a partout des marques de malaise, mais il ne s'ensuit pas qu'on doive croire, pour cela, que le pays s'en va à la ruine. Ce serait la une erreur des plus graves, car si on examine la condition générale du commerce, on constate qu'il repose sur des bases solides, bien que, depuis deux ans, l'ensemble n'ait pas été des plus satisfaisants.

Dans les villes où on a à développer de nouvelles entreprises industrielles, où les banques et autres institutions financières paient leurs dividendes ordinaires, où les manufactures sont en activité avec des commandes toujours en avant de la production, où l'on a des subventions des gouvernements et des corporations à dépenser pour améliorations aux ports ou autres, avec un grand nombre de constructions pour le placement du capital, il y a tout lieu d'espérer que les ouvriers vont être constamment employés et bien rémunérés et qu'il régnera une activité générale dans les affaires, durant l'année.

Mais, pour les campagnes, à moins que les fermiers ne se rendent bien compte de leur situation et ne s'efforcent immédiatement de l'améliorer, le commerce y subira certainement de nouveaux désastres.

ADOPTION DU RAPPORT

Sur la proposition de M. John Crawford, appuyé par M. John Morrison, il est résolu que le rapport annuel qui vient d'être lu soit reçu et adopté.

En soumettant cette proposition, M. Crawford félicite les directeurs du résultat des opérations pendant le dernier exercice, malgré que la situation commerciale n'ait pas été satisfaisante pendant l'année écoulée. Il trouve ce résultat très satisfaisant. Je suis heureux de voir, dit-il, que le président a tenu sa promesse de porter le chiffre du fonds de réserve à \$600,000, soit, à la moitié du chiffre du capital, et c'est là une chose dont nous devons nous féliciter. Je n'ai aucun doute que les directeurs et le caissier ont travaillé sans relâche, pendant l'année écoulée, dans l'intérêt des actionnaires et de la banque.

En terminant, M. Crawford parle, en termes élogieux, de la courtoisie du caissier, M. Bousquet, à l'égard des clients de la banque et du zèle et de la fidélité qu'il déploie dans l'exercice de ses fonctions.

M. John Morrison, parlant de la position de la banque, fait observer que d'après la situation de ses succursales et les affaires de ses clients, elle se trouve en état de juger assez exactement de la situation de la classe agricole. La loi McKinley, dit-il, aura, en fin de compte, un effet salutaire si elle induit les cultivateurs à adopter un système plus avantageux en adoptant leurs produits aux besoins de marchés plus avantageux et en améliorant leur mode de culture pour enrichir au lieu d'appauvrir leurs terres.

Sur la proposition de M. G. C. Dunlop, appuyé par M. L. Galarnau, il est résolu que MM. Louis Armstrong, P. P. Martin et J. Nolan soient nommés auditeurs.

REMERCIEMENTS AUX DIRECTEURS

Sur la proposition de M. William Evans, appuyé par le Dr De-jardins, il est résolu que des remerciements soient offerts par les actionnaires au président, aux directeurs et au caissier pour avoir administré les affaires de la banque d'une manière si satisfaisante. Puis l'assemblée est ajournée.

AU QUEEN'S HALL

La semaine de Pâques va s'ouvrir cette année par un concert des plus artistiques et des plus attrayants.

Nous voulons parler du concert annuel des JEUNES AVEUGLES de Nazareth, qui a toujours eu jusqu'ici un succès si mérité. La musique donnée par les aveugles a toujours ses charmes, et celle que l'on goûtera ce soir là aura ses grâces particulières et se composera des plus beaux morceaux de leur répertoire. Plusieurs artistes distingués y joindront aussi leur bienveillant concours. Voici au hasard quelques noms pris sur le programme: Madame Duhamel, cantatrice distinguée, graduée du Conservatoire National de musique de Paris, accompagnée par M. Edouard Clarke, jeune professeur aveugle, fera ce soir-là son début devant le public de notre ville. Son talent, ses succès en Europe, sa voix pure, riche et souple, sa connaissance approfondie de l'art du chant en font une artiste qui saura enchanter ses auditeurs.

Après les sons harmonieux de la voix, le violon, à son tour, viendra nous faire entendre, sous les doigts inspirés de M. J. J. Prume, de ces suaves mélodies, de ces harmonies saisissantes qui ne peuvent être que l'écho d'une âme à laquelle le Créateur a donné ce *Mens Divinior* qui fait chanter les poètes.... En effet, chacun sait avec quel art, avec quel brio, ce virtuose distingué manie son archet, avec quelle grâce, quelle facilité il tire

de son instrument les mélodies les plus harmonieuses, y fait vibrer les accents les plus sympathiques. Mademoiselle Syms, dont la réputation comme pianiste n'est plus à faire, fera valoir son habileté merveilleuse et étonnante, en faisant ressortir avec l'aide de son instrument les beautés d'une Souate de choix exécutée par M. Prume.

Au violon succèdera la flûte moqueuse avec ses sons délicieux et entraînants. M. Baker, aveugle, manie son instrument comme M. J. J. Prume son violon....

Il le fait rire et chanter, soupirer et se plaindre, au besoin, et cela, toujours avec un charme nouveau.

Pour donner à ce concert son cachet particulier, le chœur ainsi que la fanfare des jeunes aveugles feront entendre ce soir-là leurs morceaux les plus touchants.

Qui ne s'est senti ému en entendant ces pauvres orphelins de la lumière?... on dirait que chez eux, les autres sens s'aiguisent et qu'ils gagnent d'une part ce qu'ils ont perdu de l'autre. Ne voyant pas, souvent ils ressentent mieux: voilà ce qui fait le charme de leur musique toujours si touchante.

Comme on le voit, cette soirée promet d'être des plus intéressantes, et déjà elle attire considérablement l'attention. Le programme choisi, les artistes distingués, et surtout le but charitable de cette œuvre lui assureront, nous n'en doutons pas, un succès mérité.

Nous faisons donc appel à tous, aux protecteurs de Nazareth si nombreux et si bienveillants, au public en général si dévoué et si sympathique et qui a tant à cœur cette belle œuvre unique dans notre pays.

On pourra se procurer des billets à l'institution des Aveugles, 2009 rue Sainte-Catherine, chez A. J. Boucher, 1622 rue Notre-Dame et chez A. & S. Nordheimer, 213 rue Saint-Jacques, où les plans de la salle sont déposés.

PRIMES DU MOIS DE FEVRIER

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes pour les numéros du mois de février a eu lieu samedi, le 7 mars, dans la salle de l'Union Saint-Joseph, coin des rues Ste-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant:

1er prix	No. 4,133....	\$50.00
2e prix	No. 32,947....	25.00
3e prix	No. 39,576....	15.00
4e prix	No. 20,718....	10.00
5e prix	No. 4,840....	5.00
6e prix	No. 11,299....	4.00
7e prix	No. 27,645....	3.00
8e prix	No. 16,271....	2.00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun:

120	4,358	8,865	17,621	24,509	34,788
178	4,524	8,900	18,828	26,452	34,980
316	4,849	9,286	20,163	26,673	35,556
364	5,013	9,786	20,423	26,961	35,698
533	5,037	10,416	20,479	27,206	36,018
567	5,349	12,143	20,933	27,757	36,083
756	5,384	12,367	22,105	28,699	36,513
766	5,674	13,147	22,127	29,157	36,536
790	6,286	13,258	22,265	30,982	36,767
933	6,448	13,831	22,515	31,559	36,769
2,305	6,602	14,236	22,756	32,003	37,323
2,733	6,772	16,499	23,605	33,034	37,659
3,119	6,792	17,134	24,068	33,274	38,529
3,284	8,712	17,352	24,356	34,062	39,354
4,108	8,757				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois de FEVRIER, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plutôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

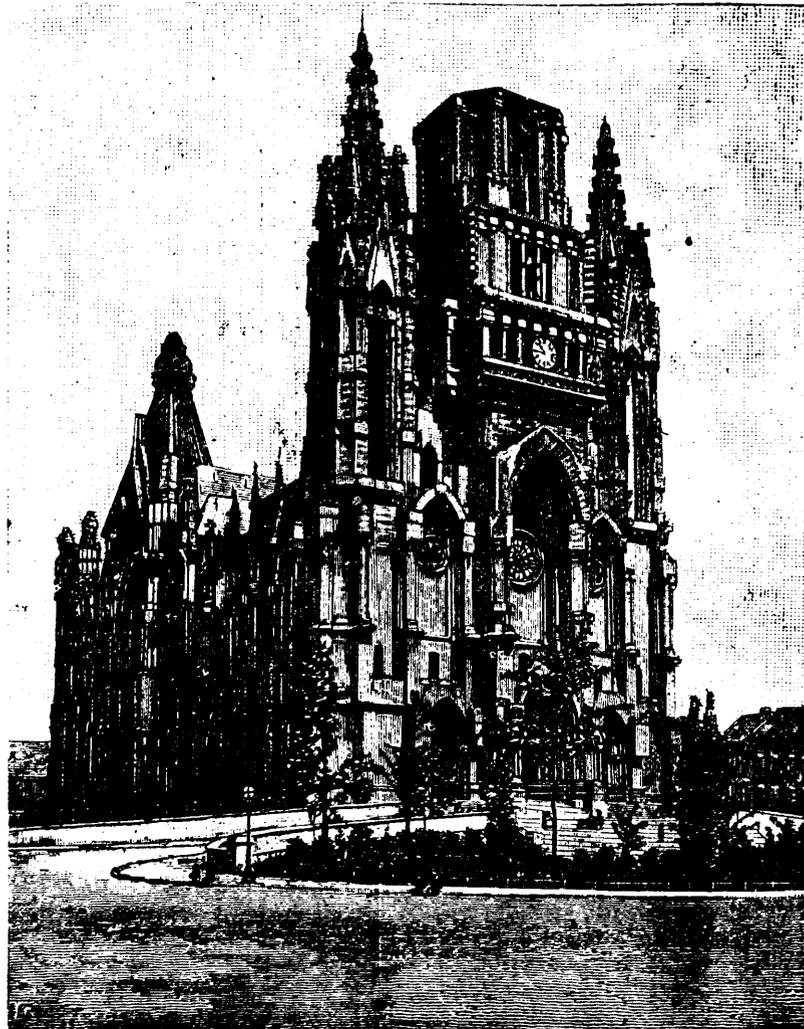
Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. F. Béland, No. 264, rue Saint-Jean, Québec.



LA GARDE MUNICIPALE TIRANT SUR LES INSURGÉS CONCENTRÉS A L'HOTEL DE VILLE
L'INSURRECTION PORTUGAISE.—LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE A L'HOTEL DE VILLE DE PORTO



BELGIQUE.—LE PRINCE BAUDOIN, DÉCÉDÉ



ÉGLISE DE LAKEN OU ONT ÉTÉ DÉPOSÉ LES RESTES DU PRINCE



L'INSURRECTION PORTUGAISE.—COMBAT ENTRE LES INSURGÉS ET LES TROUPES DU GOUVERNEMENT

LA FEMME VOILÉE (*)



Ma mémoire est fidèle, c'est l'abbé Ferland qui a écrit quelque part dans le *Foyer Canadien* ces remarquables paroles : " Si vous n'avez pas visité la Côte de Beau-pré, vous ne connaissez ni le Canada, ni les Canadiens... Entrez dans ces hospitalières maisons blanchies à la chaux, vous y trouverez le paysan normand du seizième siècle..."

Ce qui était vrai à l'époque où Ferland publiait ces lignes n'est plus tout à fait exact aujourd'hui. Sans aucun doute, le temps n'a pu détruire ces magnifiques paysages, dignes de la Suisse, que l'on rencontre un peu partout dans cette partie du littoral qui commence au Sault Montmorency pour se terminer au cap Maillard, un parcours d'à peu près 25 milles anglais. La rivière du Petit Pré, le Sault à la Puce, la rivière aux Chiens, à Château-Richer, les sept chutes de la rivière Ste Anne de Beau-pré, le Petit Cap, surmonté du Cap Tourmente, à Saint Joachim, font encore de nos jours les délices du touriste étranger en lui offrant, ce que la nature peut produire de plus coquet à côté de spectacles pleins de grandeur et de majesté.

Mais, par malheur, il en est tout autrement du caractère de ses habitants. Depuis quelques années, on n'y rencontre plus ou peu " ce paysan normand du seizième siècle et les hospitalières maisons blanchies à la chaux ". Par suite de cet esprit de jouissance et de luxe effréné qui a envahi non-seulement la Côte de Beau-pré, mais la masse de nos campagnes, la maison de ville—où il ne manque pas même la sonnette argentée, sans compter les beaux meubles en crin et le piano, s'il vous plaît—la maison de ville, disais-je, a remplacé " ces hospitalières maisons blanchies à la chaux " dont la vue réjouissait tant l'œil et le cœur de l'abbé Ferland, et que nous regrettons aussi.

Le luxe, en y ajoutant l'ivrognerie, a changé tout cela. La tuque en laine rouge ou bleue—l'antique *fourolle* de nos pères—ne se voit plus que dans de rares endroits, et le dernier vieillard qui prisait si haut sa belle *couette* de longs cheveux qu'ornaient, le dimanche et les jours de fêtes, un soyeux ruban noir, et la semaine une lanterne de peau d'anguille, dort depuis plusieurs années de son dernier sommeil. On ne se prête plus, de la main à la main, des sommes importantes ; il faut maintenant un bon papier portant hypothèque, ce qui n'empêche pas cependant les procès, cette autre plaie, cette nouvelle source de ruines parmi mes compatriotes.

Avons-nous gagné au change ? En élégance peut-être ; mais si l'on consultait les registres de nos bureaux d'enregistrement, on constaterait avec douleur que pour se procurer ce luxe et cette élégance, le cultivateur ajoute l'hypothèque à l'hypothèque, jusqu'à ce qu'un bon matin, ou plutôt un jour néfaste et malheureux, ce bien-être momentané aille s'effondrer dans un désastre irréparable.

J'ai sous les yeux en ce moment quelques statistiques d'une éloquence terrifiante à l'appui de mes affirmations. J'en prends une au hasard. Tout le monde sait la différence du chiffre de la population en faveur de la province d'Ontario sur la province de Québec ; on s'accorde également à reconnaître la même différence entre la province sœur et la nôtre sous le rapport de la fortune des cultivateurs. Je constate, dans cette statistique officielle qui remonte à plus de dix ans, sur un seul article, les voitures de maîtres, une différence de 130,000 en plus à Québec qu'à Ontario, c'est à dire qu'ici l'habitant qui n'aurait pas son *quatre roues couvert* se croirait en quelque sorte déshonoré.

(*) L'article ci-dessus est extrait d'un livre en préparation par M. Edm. Rousseau pour faire suite à son *Histoire popularisée du Canada*, trois volumes publiés chez C. Darveau, à Québec, en vente chez S. Hardy, libraire, Basse-Ville de Québec, sous les titres respectifs suivants : *Le Château de Beaumanoir*, *Les exploits d'Arville*, *La Monogahela*. L'épisode que raconte aujourd'hui M. Rousseau est absolument de la plus grande vérité historique.

Mais trêve de morale. Aussi bien, mon intention, en me présentant pour la première fois devant les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, n'est-elle pas de poser en sociologue ou en redresseur des torts : le rôle n'est pas à ma taille. Je désire tout simplement leur faire part d'un triste épisode de notre histoire qui remonte à plus d'un siècle et qui se passa dans la paroisse que j'habite.

Il y a quelque vingt ans, des ouvriers employés à la réparation d'un pont sur la rivière aux Chiens, trouvèrent dans les fondations d'un des piliers, une vieille édition de la *Vie des Saints*, imprimée à Bruxelles, en 1612. Sur la première page de ce livre, que l'on me communiqua, je lus le nom de Marie-Louise Bolduc et plus bas, je déchiffrai les mots suivants : " Pauvre morte ! pauvre victime ! "

Après des recherches minutieuses, je constatai qu'il existait à la rivière aux Chiens, à la fin du siècle dernier, une famille de ce nom complètement éteinte depuis un grand nombre d'années.

En l'absence de documents qui m'auraient mis sur la piste d'un drame évidemment, j'en appelai à la mémoire d'un nonagénaire, le père P. T., une espèce d'encyclopédie vivante, celui-là même qui me communiqua en grande partie le récit des exploits des troupes anglaises dans la Côte de Beau-pré au mois d'août 1759, détails que l'on trouvera dans un de mes ouvrages, *Le Château de Beaumanoir*.

Je consultai donc le père P. L., et sur la provenance de ce volume, et sur l'explication des mots que j'y avais remarqués. " J'ignore totalement l'histoire de cette trouvaille, me dit-il, mais je connais le triste sort de cette malheureuse Marie-Louise Bolduc, parce que ces faits se sont passés à la connaissance de mon père qui les a souvent racontés en ma présence ". Ayant bourré sa bonne vieille pipe en terre affreusement culottée, toulusé, craché, prélude ordinaire et inévitable que n'oublie jamais un conteur sûr de produire son effet, le père P. T. me fit un long récit que je résume dans les lignes suivantes.

Fatigué, humilié de se voir tenir en échec devant la cité de Champlain par une poignée de braves, comparativement aux forces dont il disposait, Wolfe, au commencement d'août 1759, prit la résolution de s'illustrer par de glorieux exploits. Le 4 au matin, à l'aurore d'un beau jour d'été, un vaisseau armé partait de la rade de Québec renfermant dans ses flancs trois cents montagnards écossais et grenadiers anglais, sous le commandement du major Gorham, spécialement chargé de ravager les établissements de la côte nord, de la Malbaie au Sault Montmorency.

Gorham débarqua ses troupes à la Baie Saint-Paul et fut chaudement reçu par quelques valétudinaires canadiens qui se défendirent pendant deux heures dans des retranchements dont les derniers vestiges se voient encore de nos jours, et qui se retirèrent ensuite dans les bois. Peu touchés d'un tel courage, les anglais brûlèrent le village et se rendirent ensuite à la Malbaie, où ils détruisirent également toutes les habitations laissées à la garde des femmes et des enfants pour permettre aux hommes valides de se rendre au camp de Beauport.

Afin de se conformer aux ordres qu'il avait directement reçus de Wolfe, Gorham détacha deux compagnies de grenadiers et une compagnie de montagnards écossais, sous les ordres du capitaine Malcolm Fraser, pour brûler tous les établissements de la Côte de Beau-pré. Ce détachement s'embarqua dans trois chaloupes, espèces de baleinières, le 15 août. Un fort vent du sud ouest mit en danger l'expédition : une des chaloupes se brisa au commencement des Caps sur les rochers, quelques soldats se noyèrent et la plus grande partie des poudres se trouva avariée. Une compagnie de grenadiers fut ainsi obligée de prendre la voie de terre.

J'ai raconté ailleurs le passage de cette compagnie dans la Côte de Beau-pré : le massacre des habitants de Saint-Joachim et l'assassinat de leur curé, M. de Portneuf, l'incendie de tous les établissements depuis le Petit Cap jusqu'au Sault Montmorency, à l'exception d'une maison, près de la rivière Cazeau, à Château-Richer, et d'une ferme à la rivière aux Chiens, dans la même paroisse.

Cette ferme était habitée, à cette époque, par un brave cultivateur du nom de Bolduc, veuf depuis plusieurs années, et dont toutes les affections terrestres s'étaient reportées sur la tête de son unique enfant Marie-Louise, blonde fillette de 20 ans, la joie du foyer, l'ange de tous les pauvres du canton. Chose assez rare dans le temps, Bolduc, qui possédait un degré d'aisance considérable, avait confié pendant quelque temps sa fille aux Dames Ursulines de Québec qui avaient formé son cœur à la vertu et orné son esprit naturellement bien doué. Marie-Louise, quand elle accompagnait son père aux réceptions du gouverneur de Vaudreuil, où l'appelait sa qualité de major la de milice, brillait donc parmi les plus belles et les plus instruites.

C'est dans une de ces circonstances qu'elle fit la rencontre d'un jeune officier de l'armée de Montcalm, pur et bon comme elle, et qu'ils s'aimèrent. Le jeune homme fut accepté par le père, ses chefs lui promirent de l'avancement après la campagne et le mariage arrêté après le départ de l'ennemi signalé depuis plusieurs mois.

À la première nouvelle que la flotte remontait le Saint-Laurent, Bolduc, à la tête des habitants de sa paroisse en état de porter les armes, se rendit à Québec pour se mettre à la disposition de M. de Vaudreuil, et au moment où Gorham faisait ravager la Côte de Beau-pré, il était au camp de Beauport.

Marie-Louise resta à la garde d'une vieille tante, et le jour où l'on apprenait, par la lueur des incendies, la marche des troupes par la côte, elle suivit ses voisins en vieillards dans les bois.

Depuis trois jours, on était sans nouvelles et sans nourriture, et la faim, cette souffrance sans nom, se faisait cruellement sentir. Marie-Louise, touchée surtout des douleurs des jeunes enfants au berceau, se dévoua pour aller à la découverte et s'assurer du départ des troupes, accompagnée d'un petit garçon d'une dizaine d'années. Elle partit un peu avant la chute du jour et se rendit sur le coteau qui avoisine le chemin royal, qui était alors bordé de grands sapins.

Un silence sépulcral régnant tout aux alentours la confirme dans sa conviction que les troupes sont parties. Tout à coup, trois ou quatre soldats débouchent d'un fourré voisin, se précipitent sur la jeune fille et l'enlèvent. Le jeune enfant, qui a réussi à s'échapper, donne l'alarme ; mais que peuvent de pauvres femmes et quelques vieillards infirmes contre un pareil attentat ? Hélas ! ils n'ont pour forces que leurs larmes et leurs prières !

Au lever du jour le lendemain, ces pauvres femmes agenouillées virent apparaître une espèce de fantôme voilé dans lequel elles reconnurent Marie-Louise, mais Marie-Louise vieillie de vingt ans, épuisée, presque mourante...

La pauvre victime languit deux ans et mourut dans les bras de son père que les balles anglaises avaient épargnées ; mais personne ne revit ses traits cachés à tous les yeux par un épais voile noir.

Le jeune officier revint à l'endroit où il avait tant aimé ; mais il ne fut reçu que par le père de Marie-Louise.

Le lendemain de la bataille de Sainte-Foye, l'année suivante, on retrouva son cadavre criblé de coups de baïonnettes près du moulin Dumont.

Edm. Rousseau

Château-Richer, mars 1891.

O l'heureux temps que celui où chacun peut penser ce qu'il veut et dire ce qu'il pense.—TACITE.

La meilleure punition de la fausse modestie, c'est d'être prise au mot.—A. DUFRESNE.

Il est cruel de reprocher aux gens les défauts ou les infirmités dont ils sont les premiers à s'apercevoir et à souffrir.—G. M. VALTOUR.

On pense trop à soi dans les grandes villes ; dans les petites on s'occupe trop des autres.—E. DURAT.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 14 MARS 1891

FLEUR-DE-MAI

TROISIÈME PARTIE

LA FADE GRISE

Un secret instinct, celui de la créature sauvage livrée à elle-même, lui disait que ceux qui l'avaient torturée depuis son enfance, la poursuivraient certainement pour la reprendre et pour la torturer encore.

Alors, elle avait trouvé le moyen de regagner son terrier en dissimulant ses traces.

A l'orée du roncier se trouvait un chêne centenaire dont les branches transversales pénétraient profondément au milieu des masses lierrues et des clématites échevelées qui entouraient l'amas de roches d'un rempart triple et impénétrable.

Avec la légèreté d'un écureuil elle grimpait sur ce chêne, et se servant d'une longue branche horizontale elle descendait au milieu du roncier, et quelques secondes plus tard elle atteignait l'orifice de son terrier dans lequel elle se glissait et au fond duquel elle s'étendait sur son moëlleux lit de fougère.

Parfois elle mettait en fuite un vieux solitaire... Parfois aussi elle était obligée d'éviter les coups de boutoir d'une laie accompagnée de ses marcasins.

Mais ces bêtes sauvages ne l'inquiétaient guère, et ne lui inspiraient qu'un peu de crainte.

Les êtres féroces qui l'avaient tant fait souffrir étaient bien plus redoutables pour elle.

Une nuit cependant, elle avait eu grand peur.

Du fond de son trou ses oreilles avaient été frappées par des hurlements sinistres...

C'étaient des loups qui rôdaient dans les bois de Rivaude.

Elle avait eu la présence d'esprit de boucher l'entrée du terrier avec de grosses pierres... Et les loups, ils étaient deux, un vieux loup et une louve, avaient gratté le sable jusqu'au matin, sans pouvoir parvenir à forcer l'obstacle.

Mais depuis lors, la Petite-Mai, lorsqu'elle rentrait chez elle, s'enfermait ainsi.

Et une fois là, une fois terrée, elle dormait tout son saoul, tranquille sinon heureuse.

Parfois cependant d'horribles cauchemars la hantaient.

Elle rêvait qu'elle était retombée au pouvoir de la vieille Henriette et d'Irma, et leurs odieux visages ainsi que ceux de Romain et de Fabrice passaient et repassaient devant ses yeux.

Le vivre et le couvert, — a dit le bon Lafontaine, — que faut-il davantage ?

Pour le couvert, nous venons de voir que la Petite-Mai l'avait trouvé et avait su l'organiser à son usage.

Pour "le vivre" la chose avait été plus difficile.

Tout d'abord la Petite-Mai s'était mise en quête d'avoir toujours du feu à sa portée.

Et pour cela, tandis que des bûcherons étaient au travail, elle s'était faufilée dans une hutte, et là elle avait dérobé une grosse de boîtes d'allumettes chimiques.

Cela constituait toute une provision qu'elle avait placée bien à l'abri, bien au sec, entre deux pierres de son terrier.

Maintenant, dans la forêt, il y avait du bois mort partout, qui traînait à droite et à gauche. Et aux abords des bois de Rivaude et des Souches, de grands champs de pommes de terre qui n'étaient point encore récoltées...

Après la récolte, les betteraves et les pommes de terre étaient étassées en silos.

Et la Petite-Mai venait là et prenait ce qu'il lui fallait pour sa consommation de plusieurs jours.

Avec des pommes de terre et des betteraves, des

carottes crues et des panais, on ne meurt pas de faim.

Parfois aussi la Petite-Mai rendait visite aux collets des braconniers, et elle leur prenait un lapin, un lièvre, un faisan, qu'elle écorchait, plumait tuait comme elle l'avait vu faire à Irma, et mangeait grillés sur la cendre.

Mon Dieu ! c'était la vie réduite à sa plus simple expression, la vie sauvage. Mais les sauvages vivent ainsi, et c'est par millions qu'ils existent encore sur notre planète.

Une source filtra entre deux roches du roncier et allait se perdre en un ruisseau qui allait se verser dans la Sauldre...

L'eau de la source était délicieuse, et un peu plus loin un petit bassin naturel offrait à la Petite-Mai tout le clair liquide qui lui était nécessaire.

Restait le vêtement... Mais le fond de la nature de l'homme et surtout, nous affirme-t-on, celle de la femme, sont essentiellement simiesques.

Alors qu'elle courait au devant de la diligence de Salbris, la jeune fille avait croisé souvent des charretiers qui cheminaient à la tête de leur attelage et par une pluie battante.

Ils se protégeaient contre l'ondée au moyen d'un imperméable des plus primitifs... Ils faisaient un trou dans un sac de toile épaisse ; par ce trou, ils passaient la tête, et par deux autres trous les deux bras, et vogue la galère...

Or, à Souesmes, non loin, se voit une imprimerie tant fabrique de briques dont les fourneaux éclairent au loin dans la nuit...

La Petite-Mai, dans ses courses à travers les bois, les ronces, les épines, avait promptement mis en loques la méchante robe que la vieille Henriette lui avait donnée quelque temps avant son éviction, dans les premiers jours de sa convalescence...

Alors, une nuit, avec mille précautions, elle s'était approchée de la fabrique...

Et elle s'était emparée de plusieurs sacs de toile très épaisse et qui avaient contenu de la terre réfractaire.

Et lorsqu'elle eut froid, lorsque l'hiver arriva avec son cortège de neige, de gelées et de givres, elle mit deux sacs, trois sacs les uns par-dessus les autres pour courir à travers bois et champs à la recherche de ce qui lui était nécessaire pour ne pas mourir de faim.

Les sacs ne manquaient pas aux environs de la fabrique de Salbris. Les pommes de terre remplissaient pour tout l'hiver les silos, et Poiroux et la Doucine tendaient fréquemment des collets dans les environs, collets auxquels, nous l'avons dit, la Petite-Mai rendait de nombreuses visites.

En peinant, en se donnant bien du mal, la Petite-Mai arriverait à atteindre l'été.

A ce sport qui consistait en courses endiablées à travers les bois, la jeune fille avait acquis en quelques mois une robustesse incomparable.

Ses forces s'étaient développées, son agilité, pareille à celle d'un clown, lui permettait maintenant de bondir de branche en branche, et de parcourir de grands espaces boisés sans même toucher terre.

Mais en même temps elle était devenue plus sauvage encore.

Bien au loin elle devinait la présence d'un garde, et se cachait au milieu des houx, des ronces, dans la brande, et demeurait là, sans mouvement, jusqu'à ce qu'il se fût éloigné.

Néanmoins, si grandes précautions qu'elle pût prendre, courant à travers les feuilles, bondissant de branche en branche, des bûcherons et des braconniers avaient bien fini par apercevoir une forme humaine qui leur avait inspiré une superstitieuse terreur.

Puis les silos, visités et allégés d'une partie de leur contenu, avaient éveillé la curiosité des paysans des environs.

De là à mettre sur le dos d'un être maléfique et fantastique il n'y avait qu'un pas et il fut bien vite franchi.

Que l'on ne crie pas à l'exagération. A l'heure actuelle, dans cette partie de la France, on croit à toutes les sorcelleries, à tous les démons, on croit aux fades, aux mauvais esprits, aux sorts jetés.

Au lieu d'aller chercher le vétérinaire, on s'en va guérir le toucheur.

Le toucheur ou la toucheuse, il en est des deux sexes, sont des individus qui ont le don.

Ils connaissent la formule qu'il faut prononcer pour empêcher les vaches d'avorter, les juments d'avoir des coliques rouges, les brebis le piétain, etc., etc.

Ils imposent les mains sur la bête, ils prononcent leur formule jaculatoire et le tour est joué...

Si la bête crève... c'est que l'on a jeté un sort sur l'écurie, sur l'étable, et il faut savoir qui a jeté un sort...

De là des haines féroces qui engendrent nombre de crimes...

Ce que l'on m'a fait à moi personnellement de plus complet dans ce genre, c'est d'entourer d'un réseau de ronces sauvages une pouliche qui avait des convulsions...

Il paraît que c'est parfait, et je le recommande pour rien à mes lecteurs.

La pouliche s'est mise dans son tort... Elle est passée de vie à trépas... Mais je crois qu'à ce moment là quelque méchante âme m'avait jeté un sort.

Dans un pays, à trois heures de Paris, où ont cours de semblables superstitions, on peut se faire une idée de la frayeur ressentie par Poiroux et la Doucine à l'apparition de la pauvre Petite-Mai.

Ah ! il fallait qu'elle eût bien faim pour se risquer ainsi, hors de son repaire, jusqu'à portée d'êtres humains.

Mais les pommes de terre de Poiroux rissolaient avec une odeur délicieuse et les deux braconniers enfouis sous leur tas de bourrées semblaient dormir d'un si profond sommeil !

En une seule circonstance la Petite-Mai se départait de sa circonspection et de ses précautions infinies.

C'était dans les journalières excursions qu'elle accomplissait dans les environs du château de Lauriac.

C'était miracle que les gardes ne l'eussent pas déjà aperçue.

Il est vrai que dans ce cas, les recommandations de Blanche de Lauriac avaient été si formelles, si expresses, que Bernard et La Rosée se seraient bien gardés d'inquiéter la vagabonde.

La station que nous avons vu faire à la Petite-Mai, sur un chêne, en face du château, était par elle bien souvent renouvelée.

Mais depuis quelque temps, elle venait moins souvent rôder aux environs de Lauriac.

Le marquis faisait maintenant de fréquentes absences à Paris.

Qu'allait-il y faire ?

Peut-être chercher à se distraire de l'incurable amour qu'il éprouvait pour la comtesse Marcelle Stroganof.

Puis la marquise était souffrante. Elle ne sortait même pas en voiture durant les journées froides...

Blanche demeurait à côté d'elle, et Loulou jouait dans le hall, ou dans la grande serre consciencieusement chauffés.

Et la Petite-Mai devenait triste. Les Lauriac, n'étaient ce pas les seuls êtres humains qui la rattachaient au reste du monde ?

Maintenant que nous avons expliqué toute la nouvelle existence de la Petite-Mai, qui, en réalité, ne différait pas beaucoup de l'ancienne, revenons à Poiroux et à la Doucine que nous avons laissés cheminant dans un chemin creux conduisant à la route de Salbris.

Il était piteux Poiroux...

Sous la pesée du froid, sa taille grêle se voûtait.

Il frotte les mains dans les poches, ses yeux gris fixés sur le sol gelé, chopant de temps à autre contre un caillou.

La Doucine n'était guère vaillante.

Elle portait le sac, avec des "han" et des "hin" que ne justifiait nullement son poids.

Songez donc ! des tendues pareilles, ça ne peut pas se recommencer tous les jours.

Et le peu de gibier qu'ils avaient dans le sac porté par la Doucine, leur fournirait à peine de quoi avoir du pain et des pommes de terre avec un peu de graisse pour la semaine.

Quant à l'eau-de-vie... à la bonne eau-de-vie qui grattait bien... il n'y fallait pas songer...

Encore se hâtaient-ils, parce qu'ils savaient bien

que s'ils rencontraient par hasard un garde dans leur chemin creux, celui-ci s'empresserait de leur demander ce qu'ils portaient dans leur sac.

Parvenus à la route de Salbris, ils la longèrent pendant un certain temps.

Puis la Doucine leva les yeux, et elle hochait la tête avec satisfaction :

— Pour sûr nous allons vendre nos faisans plus cher que si nous avions été obligés de les porter à Salbris ou à Nançay.

— A quoi que tu vois ça ? — répliqua Poiroux.

— Tiens ! not' maître ! Regardez donc le bidet qui vient là bas. Pour sûr c'est celui de la demoiselle de Vernon . . .

— Et puis après ? — fit Poiroux qui grelottait toujours . . .

— Après ! Est ce que la demoiselle de Vernon ne nous achète pas toujours du gibier ?

— Ah ! si ! c'est vrai tout de même.

La Doucine ne s'était pas trompée, c'était bien l'horrible Henriette.

Elle revenait dès patron-minette d'acheter des provisions à Salbris.

Son marché quotidien, n'était-elle pas obligée de le faire elle-même ?

Ayant renvoyé sa servante pour pouvoir garder en secret Irma auprès d'elle, elle était bien forcée d'aller quérir tout ce qui n'était pas provisions courantes, apportées chaque jour par le boulanger et le boucher.

Et comme, nous nous en souvenons, l'excellente Henriette était fortement portée sur sa bouche, à tout instant elle se voyait dans la nécessité de courir au plus gros bourg, là où elle pouvait trouver le plus de ressources.

Sans doute, il lui était fort désagréable, à elle qui aimait ses aisés, de marcher pas tous les temps à travers les routes et les chemins creux ; mais la bilieuse haine qui perpétuellement bouillonnait dans le cœur de la vieille fille, lui eût donné le courage et la force de supporter bien d'autres désagréments. Et puis, à ces déplacements continuels, elle trouvait un avantage.

Sans en avoir l'air, elle questionnait adroitement celui-ci et celui-là, adressant la parole à chacun, avec une amabilité toute gracieuse que jusqu'alors personne ne lui avait connue.

Et chacun de dire, tout surpris de cette métamorphose : — Comme elle devient bonne et douce la demoiselle de Vernon !

Maintenant elle interrogeait les uns et les autres sur ce qui se passait dans le pays, ce que l'on disait, ce que l'on racontait.

— Bien sûr, — se répétait elle, — cette atroce petite gueuse est restée dans le pays. Mais où est-elle cachée ? . . . Où s'est-elle terrée ? . . .

Henriette ne croyait pas si bien dire, car la Petite-Mai était bien terrée en réalité dans le terrier du roncier de Rivaude.

Jusqu'alors elle n'avait rien pu savoir et elle se rongait les ongles jusqu'au sang de son impuissance et de son inaction forcées.

De loin, elle avait reconnu les deux braconniers ; aussi avait elle arrêté son bidet, pour leur parler au passage.

Elle ne les aimait guère dans le fond du cœur, les braconniers . . . Toujours elle se souvenait du tour terrible que l'un d'eux, ce gredin de Jules Raisin, lui avait joué il y avait bien des années . . .

Mais elle prenait sur elle, cela faisait partie du masque qu'elle s'imposait.

— Eh bien, Poiroux ! Eh bien ! la Doucine, — commença-t-elle, — comment cela va-t-il, mes enfants ? . . .

— Couci, couci, mam'zelle, vous êtes bien honnête.

— Il ne fait pas doux ce matin, pas vrai !

— Non, — répliqua la Doucine, — la froid elle est raide . . .

— Et vous venez de colleter, tas de gredins, vous finirez par vous faire prendre.

— N'y a pas de danger, mam'zelle, nous ne craignons point les gendarmes ni les gardes, la Doucine les sent à plus d'une demi lieue.

— Et avez-vous fait de bonnes prises ? . . . Pauvres gens ! aller passer la nuit par ce temps de chien !

— Vous êtes ben bonne, mam'zelle ! . . . Vous avez pitié du pauvre monde, vous au moins ! . . .

— Moi ! j'aime tous les braves gens . . . Et je trouve qu'il faut que tout le monde vive . . .

— Vous êtes charitable, mam'zelle ! . . . Mais les gardes ne pensent pas comme vous . . . Et la nuit a été bien dure !

— Enfin qu'avez-vous pris ?

— Ren ! — répliqua la Doucine, — ren du tout . . . trois méchants faisans dont une poule, des ch'tits lapins de quatre sous, autant vaut dire . . . ren . . .

— Je vous prends vos faisans à trois francs, — répliqua Henriette, — dont la rapacité ne perdait jamais ses droits.

— Ben non, pour sûr, fit Poiroux, — les faisans pas à moins de quatre francs . . . Je peux toujours aller les vendre à cinq francs à Ménétréol.

— Oui, mais tu as ta course . . .

— Je sais bien, — fit Poiroux, — mais j'en veux quatre francs . . .

— Et comment ça se fait il, — répliqua Henriette sans répondre directement, — comment ça se fait il que vous ayez colleté si peu de gibier ? . . .

— Il ne mouve point, le gibier, — fit la Doucine.

— Et puis . . . et puis . . . il y a autre chose, — continua Poiroux en hochant la tête.

— Qu'est ce qu'il y a eu ? — demanda Mlle Dementières, curieuse comme une vieille hulotte, — vous avez été gênés par un garde ?

Poiroux secoua la tête. Et la Doucine agita la sienne aussi.

— Non ! ça n'est point ça . . . — firent ils en même temps, — les gardes nous ont laissés bien tranquilles.

— Eh bien, alors ? . . .

— Mais nous avons vu une chose, — fit Poiroux.

— Une bête, — appuya la Doucine.

— Ça, je ne sais point, et je ne le crois pas non plus . . . Je crois plutôt que c'est une créature . . .

— Une créature ou une bête sauvage . . . puisqu'elle se traînait quasiment comme une louve.

Mlle Dementières, l'œil émerillonné ne perdait pas une syllabe.

Pareille à un limier qui vient tout d'un coup de flairer une voie, fraîche, chaude, elle dressait l'oreille.

— Ah ! vous avez vu quelqu'un ou quelque chose que vous ne pouvez vous expliquer, fit-elle. — Ah ! je suis bien curieuse de savoir ça . . . Dites-moi tout.

La Doucine jeta un regard de méfiance à Henriette.

— Que même, — fit elle, — faut point parler de ces choses-là.

— Dites toujours.

— Ça porte malheur.

— Mais point du tout, c'est des histoires . . . Tenez, je vous prends vos trois faisans à quatre francs.

— Ça se peut bien tout de même.

— Alors, contez-moi ça . . .

Malgré sa vive répugnance, la Doucine, un tantinet bavarde, se laissa aller à dégoiser toute l'histoire.

La vieille fille écoutait l'oreille tendue, la tête penchée, tandis que son affreux visage exprimait une satisfaction féroce.

Lorsque la Doucine eut terminé son récit, il y eut un instant de silence.

Mlle Dementières se recueillait.

À la fin, elle finit par demander au couple :

— Vous êtes sûrs d'avoir vu ça ?

— Pour sûr, — répliqua Poiroux, — que nous n'avons pas eu la berlue.

— Et vous connaissez l'endroit où ça s'est passé ?

— Tiens ! c'te bêtise . . . C'est au roncier de Rivaude . . . Ça n'est pas ailleurs . . .

— Vous en êtes bien certains ? . . .

— Vous êtes "ostinée", oui, mam'zelle . . .

Puisque nous vous disons que c'est à l'entrée du roncier de Rivaude que nous avons établi notre tas de bourrées pour passer la nuit . . . Il n'y a pas moyen de se tromper.

— Vous retrouveriez l'endroit ? . . .

— Les yeux fermés, et au milieu de la nuit . . .

Bon, bon, — montrez-moi vos faisans . . .

La Doucine sortit de son sac deux coqs et une poule.

— Oh ! mais, ils sont très beaux, — fit Mlle Henriette, — en s'extasiant pour amadouer Poiroux et la Doucine. — Mais ça vaut mieux que cela . . . Je

ne les avais pas vus . . . J'en donnerai bien cent sous . . .

— Ah ! ma brave demoiselle, quand je vous disais . . .

— Seulement, je n'ai pas de monnaie sur moi . . . Vous allez monter dans ma voiture et nous irons jusqu'à Vernon, et je vous remettrai quinze francs.

— Vous êtes bien honnête, — répliqua Poiroux, ça n'est pas de refus . . . parce que ce froid-là nous coupe les jambes.

Encore quelques secondes et la carriole reprenait sa course dans la direction de Vernon, emmenant les deux braconniers et Mlle Dementières.

Lorsque le grand portail eut été franchi, le bidet dételé et mis à l'écurie par les soins du jardinier, Mlle Henriette conduisit la Doucine et Poiroux dans la cuisine où, au milieu d'une cheminée vaste et profonde, brûlait un véritable brasier.

Elle les installa là, bien chaudement, à se rôtir, et leur dit avec le plus engageant des sourires :

— Vous prendrez bien une goutte d'eau-de-vie . . . par ce froid là ça vous ravigotera . . .

— Ben sûr que nous en prendrions plutôt deux qu'une, — répliqua Poiroux avec un gros rire . . .

La Haine peut métamorphoser une créature du tout au tout.

Henriette Dementières, qui aurait tondue sur la boule d'un chauve et nourri ses domestiques avec le bouillon de ses œufs à la coque, répliqua toujours souriante :

— Deux si vous voulez, faut pas s'en aller sur une jambe, et je n'ai rien à vous refuser.

Et elle les planta net dans la cuisine, en tête à tête avec une bouteille d'eau-de-vie à portée de leur main.

— Est-elle aimable ! — fit Poiroux en se versant un double verre et en le lampant d'un trait.

La Doucine guignait Poiroux du coin de l'œil. Elle régla ses mouvements sur les siens, se paya double lampée et dit en sourdine :

— Trop aimable ! . . . Faut se méfier . . .

— Elle a de la bonne eau-de-vie tout de même. Encore une goutte.

— J'veux ben ! j'veux ben ! . . . Mais faut s'méfier !

Mlle Dementières revenait essouffée, affairée. Ses yeux coururent à la fiole de cognac.

— Oh ! les gueux ! — murmura-t-elle.

— Il a bon goût, votre cognac . . . — fit Poiroux.

— Uu petit goût de revenez y . . .

— Oui ! oui ! je vois ça, — répondit Henriette avec un soupir. — Mais la marche a dû vous creuser ; vous mangeriez bien un morceau . . .

— Ben oui ! pour sûr . . . D'autant que l'autre . . . elle a mangé les pommes de terre ; alors nous, nous nous sommes serré le ventre.

— Eh bien ! vous allez venir dans la salle à manger et vous déjeunerez avec nous tout à l'heure . . . Oh ! nous ne sommes pas fiers . . . et, je vous le répète encore, nous aimons les braves gens . . .

Déjeuner dans une salle à manger . . . dévorer tout son saoul, bien à l'aise, Poiroux et la Doucine n'en revenaient pas.

Cette dernière, cependant, continuait à répéter entre ses dents :

— Faut se méfier, faut se méfier.

Mais quand elle pénétra à la suite de Poiroux dans la salle à manger, bien chauffée, avec un tas de bonnes choses sur la table, sa méfiance s'évanouit et elle laissa échapper un long soupir de satisfaction brutale.

Mais, tous les deux s'arrêtèrent interloqués.

Par une porte latérale un monsieur qu'ils ne connaissaient ni l'un ni l'autre venait de se montrer.

Il n'était point beau, le nouveau venu, son teint terreux et jaune, était plissé et tout sillonné de minces rides ; ses yeux, étincelants et mauvais, montraient des points de bile.

C'était Fabrice Dementières qui, cherchant à sourire, à se montrer gracieux et aimable, ne parvenait qu'à être plus odieux peut-être encore.

— Entrez, braves gens, — dit-il d'une voix qui sonnait faux comme un diamant sur une vitre, une voix grinçante, — entrez et asseyez-vous . . . j'éprouve un grand plaisir à vous voir.

La Doucine et Poiroux, distribuant à droite et à gauche de grands saluts en tirant le pied en

arrière, finirent par prendre place à table, en s'asseyant sur le bord de leur chaise.

Mlle Dementières était à la porte de la salle à manger.

Irma se tenait à côté d'elle.

—Les connaissez-vous, ces gens?—demanda Henriette à Irma Courieul.

Irma secoua énergiquement la tête.

—Non,—fit-elle à voix basse,—ils ne venaient jamais du côté de Glandière, je suis bien certaine qu'ils ne me connaissent pas non plus.

—Alors, allez et venez en servant le déjeuner, autour de la table, et ne perdez pas une de leurs paroles....

Fabrice, lui aussi se mettait à table, faisant face à sa bonne sœur.

Le couple, embarrassé dès l'abord, n'osait au début se laisser aller à son appétit formidable.

Mais après deux ou trois verres de vin remplis jusqu'aux bords, les mâchoires commencèrent à fonctionner avec un entrain formidable.

Cette mastication était effrayante.

Fabrice l'excitait encore, en leur disant :

—Allez ! mangez ! ne vous gênez pas.... Vous ne trouvez donc pas ça bon !

Les yeux, les lèvres, tout le corps de Poiroux et de la Doucine répondaient au contraire pour eux ; à présent, ils s'en donnaient à cœur joie, buvant force rasades, et s'essuyant d'un revers de main prolongé, après d'éloquents claquements de lèvres.

Quand Fabrice les jugea bien à point, il entama son interrogatoire.

—Alors, comme ça,—débuta-t-il,—ma sœur m'a dit qu'il vous était arrivé cette nuit une aventure ?

—La Doucine toussa.... et Poiroux s'étrangla en voulant boire d'un coup un énorme verre de vin.

—Heu ! heu !—fit la Doucine.

—Des histoires ! des histoires !—ajouta Poiroux.

Fabrice interrogea sa sœur du regard en lui disant :

—Mais que m'as-tu raconté, toi ?

—Ce que Poiroux et la Doucine m'ont raconté tout à l'heure.

Poiroux eut un gloussement en ingurgitant une énorme tranche de jambon qui s'obstinait à se mettre en travers.

—Dame, la nuit,—fit la Doucine en traînant ses mots,—on ne voit pas bien clair, on se fait des idées.

Le frère et la sœur échangèrent un regard. Dans ce muet langage ils se disaient :

—Ces deux gredins-là se moquent de nous.

Fabrice cligna de l'œil, et ce signe fut aussitôt compris par Henriette.

Les deux braconniers venaient de s'empêtrer de jambon salé et les bouteilles étaient vides.

Henriette se garda bien de donner l'ordre à Irma de les remplacer par des bouteilles pleines.

Si bien qu'au bout de quelques instants, comme il n'y avait point d'eau sur la table, la Doucine et Poiroux commençait à tirer la langue et se mettaient à suer sang et eau.

Force fut donc de s'exécuter.

Et à une nouvelle interrogation de Fabrice :

—Parle, toi, la Doucine,—fit Poiroux.

Et il ajouta avec modestie :

—Elle a le filet bien mieux coupé que le mien, moi je ne sais pas.

Avec force réticences, en rechignant, se faisant arracher littéralement les paroles une à une, la Doucine commença à raconter de nouveau son récit.

Pour Fabrice, lorsqu'elle eut terminé, il ne pouvait y avoir l'ombre d'un doute, c'était bien de la Petite Mai qu'il était question.

Evidemment elle battait les bois de Rivaude, dans les environs du roncier.

Fabrice respira longuement quand la Doucine eut terminé sa narration.

—Je serais très curieux de voir une créature pareille,—dit-il,—oui, je serais très curieux....

La Doucine et Poiroux le regardaient avec effarement.

—Vous n'avez pas peur qu'il vous jette un sort?—demanda la femme.

M. Dementières et sa sœur éclatèrent de rire....

—Non,—répliqua Fabrice,—nous n'avons point crainte des sorts, pas plus que nous n'avons peur des démons, des sorciers, des fées ou des fades.... Nous n'avons peur de rien, et si vous voulez me faire voir votre sorcière.... ma foi, ça n'est pas quinze francs, c'est vingt francs que je vais vous donner de vos faisans.

Poiroux hésitait, la Doucine hochait la tête.

—Paraît qu'il y en a, de ces créatures-là, qui vous sautent dessus et qui vous étranglent.

Ce furent de nouveaux rires de Mlle Dementières et son frère.

Mais ce dernier eut bien vite raison des hésitations et des frayeurs de la Doucine et son maître.

Il ouvrit son porte-monnaie et tendit un beau louis tout neuf à Poiroux en lui disant :

—Prenez donc, grande bête !.... Puisque je serai avec vous, vous pensez bien qu'il n'y aura aucun danger.

La Doucine, qui commençait à avoir la langue épaisse, répétait inconsciemment :

—Faut s'méfier, faut s'méfier !....

Poiroux se décida cependant à empocher le louis qui avait pour lui des attractions fulgurantes.

—Pour l'orsse,—dit-il,—n'y a qu'à se trouver là, à la nuit noire, s'arranger sous un abri, et mettre à cuire des pommes de terre. La créature viendra bien les manger comme la dernière fois.... et vous la verrez....

—Oui, c'est cela,—fit Fabrice,—mais à une condition, c'est que vous ne bougerez pas de Vernon jusqu'à l'instant de votre départ.

—Si vous voulez.

—Vous devez être las, vous allez vous coucher dans la grange.... dans le foin, vous aurez chaud, vous dormirez un bon somme.... et au soir, tard, après avoir mangé, nous nous mettrons en route.

—Oui,—ajouta Henriette en battant des mains comme une petite folle,—je suis enchantée de voir cela....

Ainsi fut fait.... Poiroux et la Doucine s'installèrent dans la grange et s'enfoncèrent dans le foin.

—Enfin !—s'écria Fabrice, lorsqu'il fut seul avec sa sœur,—nous allons donc la tenir !.... Car, il n'en faut pas douter, c'est elle. N'est-ce pas, tu en es sûre comme moi ; ça ne peut être qu'elle.

—Bien sûr,—appuya Irma qui vint juste à point se mêler de la conversation....—Ah ! elle en a, du vice !....

—Oui, mais ça n'est pas tout ça,—reprit Henriette,—qu'est-ce que nous allons faire ? Parce qu'il ne faut pas qu'elle nous glisse dans les mains comme l'autre fois.

—Mon Dieu c'est bien simple. Tandis qu'elle s'approchera, nous sauterons sur elle.... Il est évident qu'elle arrivera auprès du feu, comme elle l'a déjà fait....

—Hum ! si elle a de la méfiance !

—Elle n'en aura pas.... En pleine nuit.... et avec ce froid.... Elle sera convaincue que c'est comme la précédente nuit....

—Oh ! une fois que je la tiendrai,—gronda Irma,—vous pouvez être certains que je ne la lâcherai pas.

—Ni moi non plus,—ajouta Fabrice, dont le visage prit une expression féroce.

—Eh bien, attendons ce soir.

—Et les autres, Poiroux et la Doucine ?

—Oh ! ils doivent ronfler comme des tuyaux d'orgue, dans la grange.... Ils étaient plus qu'aux trois quarts gris, ils semblaient tomber de sommeil....

Fabrice Dementières se trompait.

Poiroux et la Doucine s'étaient bien enfouis dans le foin ainsi que nous l'avons dit, mais ils n'avaient pu dormir.

Comme des alcooliques qu'ils étaient, ils ne furent pas plus tôt exposés à la chaleur du foin qu'ils commencèrent à s'agiter, à se tourner et se retourner sans pouvoir trouver une position stable.

—Qué qu't'as à gigoter comme ça ? Tu ne peux pas te tenir en place,—fit Poiroux d'une voix qu'emportait déjà le vin et l'eau de vie.

—Ben !.... et vous ?—répliqua la Doucine, qui devenait très insolente, du moment qu'elle avait quelque peu insisté sur le cognac,—avec ça que vous vous tenez tranquille, vous !

—Quest-ce que t'as ?....

—J'ai ce que vous avez, parguienne.... J'ai soif....

—Ah ! oui,—répéta Poiroux avec conviction,—j'ai terriblement soif.

—Eh ben ! en ce cas, quand on a soif, quest-ce qu'on fait ?

—On boit.

—Ben sûr.

—Oui, mais n'y a pas de quoi à boire.

—Bon Dieu ! bon Dieu !.... Que vous êtes donc un homme agonant à vous embarrasser comme ça dans toutes les affaires....

—Où que tu veux que je prenne à boire ?....

—N'avez-vous point de l'argent ?

—Et puis ?

—Vous n'avez qu'à me donner la pièce ; je saurai bien sortir d'ici, et du parc aussi, sans qu'ils me voient.... et pour courir jusqu'à Souesmes, et rapporter deux litres, ça ne sera ni long ni malin.

—Tu feras ça, toi !....

—Donnez la pièce et vous verrez.

Poiroux allongea le jaquet.

Alors la Doucine s'en fut à la porte qu'elle loqueta vainement.

A suivre

J. N. LAPRES

PHOTOGRAPHE

208, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Ci-devant de la maison W. Notman & Fils.—Portraits de tous genres, et le nouveau procédé imitant la gravure sur acier

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la **Scrofule**, est la cause fertile d'innombrables maux, la **Consumption** étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix \$1; six flacons, \$5.

VARIÉTÉS

Un ménage bien assorti.

Monsieur fait une scène terrible à madame qui finit par lui dire :

— Veux tu taire ton bec ?

Alors l'héritier présomptif, qui n'a encore rien dit, s'écrie :

— C'est bien vilain de dire : ton bec, en parlant de la gueule de papa.

Gavroche entre chez le boulanger :

— Avez vous encore du pain rassis ?

— Oui, mon ami.

— Tant pis pour vous, fallait le vendre quand il était tendre !

Un joli mot de journaliste :

Deux réceptions ont eu lieu pour les préparatifs d'un mariage qui n'a pas réussi : " Deux bals, dit notre confrère, ont été échangés sans résultat ! "

Petit dictionnaire drolatique :

Carême. — Voyage de quarante jours à travers le pays de l'inanition.

Mi carême — Station avec buffet.

Gardien de cimetière. — Gardiencendre.

Boudoir. — Vestiaire.

Conscience — Miroir à deux faces dont le cœur se sert pour faire sa toilette. Les fautes s'y reflètent du côté rapetissant, les bonnes actions du côté grossissant.

Espérance. — Imagination des malheureux.

Oisif. — Un animal qui broute le temps.

Vie. — Temps que l'on met à mourir.

AVIS AUX MÈRES. — Le " sirop calmant de Madame Winslow " est employé depuis plus de 50 ans par des millions de mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin " s'épanouit comme un bouton de fleur. " Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amolite les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

Madame John B. McLean nous écrit de Barrie Island, Ontario, Mars 4, 1884 comme suit : Il y avait neuf ans que la névralgie, me faisait souffrir les plus grandes douleurs. On me conseilla d'employer l'Huile de Saint Jacob, et c'est avec reconnaissance que je le proclame le meilleur remède contre cette maladie, car j'ai éprouvé les plus grands soulagements par son usage.

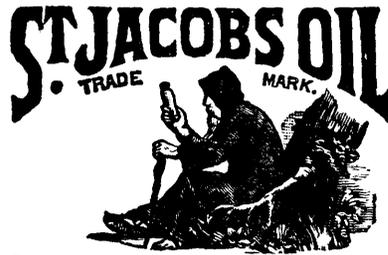
— Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensive. Certes, elle le voulait bien ; elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Francs et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait. C'était la maladie qu'affectent les trois quart et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infailible pour ces maladies là, le " Régulateur de la Santé de la femme " et un " Ferme Pourous Plaster " du Dr Larivière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'heureux Alfred. Dépôt de ces remèdes à Montréal chez : Dr J. Leduc Picault et Contant Laviolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fils, où tous les marchands peuvent se le procurer. Aussi à vendre partout aux États-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manchester.

MUSIQUE NOUVELLE

Dolores, valse, Waldteufel, 20c ; Circassienne, valse, G. Marcellou, 20c ; Heroïne, valse, W. H. Ashley, 20c ; Ida, caprice mazurka, Pyllemann, 20c ; Mariquette, polka, F. Behr, 20c ; Jolis oiseaux gavotte, Ed. Holst, 20c ; Race Course, galop, C.-D. Blake, 20c ; Marche Fantastique, A. Latour, 15c ; Grande marche Lohengrin, R. Wagner, 20c ; Chautauqua lake, valse, W. Baker, 10c ; Wild rose, valse, C. Schubert, 10c ; Dream of love, rêverie à la mazurka, E. Mack, 10c ; La chasse infernal, quadrille, Bollman, 10c ; Raquet, galop, Miss E.-H. Simmons, 10c ; General Lee, grande marche, C. Young, 10c.

Expédiés franco par la poste sur réception du prix marqué
11c. pour les morceaux de 10c.

J. G. YON,
1898 rue Sainte-Chatherine.



LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME

NEURALGIE. SCIATIQUE. LUMBAGO. DOULEUR DORSALE. TIC DOULOUREUX MAL DE TÊTE. MAL DE DENTS MAUX DE GORGE ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICINAUX
DU

DR V. PERRALUT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démaquiller les visages de toutes sortes.
Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.
Savon No 8.—Contre les taches de rousseur et le masque.
Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.
Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents). ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache P. Q.

HOTEL JACQUES-CARTIER

23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER
Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.
J. P. MARTEL, Prop. Montréal



MAISONS RECOMMANDÉES

SAINT-JEAN, P. Q.

Hôtel du Canada Louis Forgue
Maison de première classe,
162, 164, 166, rue Richelieu

NEW-YORKI

Hôtel Lantelme
Union Square.—Maison Française de 1ère ordre.—Prix modérés

RIMOUSKI

Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Pro

QUEBEC

CHAUSSURES

J. S. LANGLOIS, 121, rue St-Joseph, St-Roch

Magasin du Louvre, COTE & FAGUY
Importateurs de Marchandises d'Étapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

TROIS-RIVIERES

N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame
Tapis, Merinos à Soutane, etc

HOTEL DUFRESNE

JOSSEPH DUFRESNE Propriétaire

SOREL

HOTEL BRUNSWICK. J. Fish, Prop

MONTREAL

RESTAURANT OCCIDENTAL

121, rue Vitré, Montréal

Librairie française

254, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL
Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, œuvres des grands écrivains, depuis 25c le vol. Envoi dans toute la Puissance.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

180 — RUE SAINT-JACQUES — 180
Édifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
Élévateur 4e plancher Chambre 3 et 4

ECOLE

De dessin et de peinture

Cours d'après nature et d'après l'antique
Leçons privées données à l'atelier ou à domicile. Classe du soir trois fois par semaine.
E. LEFEUNTIN,
Artiste-peintre,
No 62, rue St-Jacques, Montréal

TERRES GRATUITES

LA OU

CULTURE PAIE !!

Toutes informations contenues dans les intéressantes et nouvelles éditions des brochures de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique qui viennent de paraître

Le Cultivateur du Nord-Ouest
Culture et Elevage
Témoignages de 100 colons
Succès des fermiers écossais
Colombie anglaise
Terres gratuites

Ces brochures forment une collection précieuse et contiennent un grand nombre d'informations aussi utiles qu'intéressantes, recueillies par des agents spéciaux qui ont parcouru toute la région, aussi qu'un grand nombre de travaux de culture, etc, dans les prairies ; aussi de nombreuses lettres de colons de la contrée, atte tant les progrès accomplis à la fin de 1890, en même temps qu'une mappe dans chaque brochure. Ces exemplaires seront envoyés gratis à n'importe quel agent de la Compagnie du Pacifique, ou à

W. F. EGG,
Agent des pass, du dist., Montréal.
L. O. ARMSTRONG,
Agent de colonisation, Montréal.

Colonne Carsley

MAGNIFIQUES

NOUVELLES ETOFFES A ROBES

Aujourd'hui nous exposons un grand assortiment de nouvelles étoffes à robes du printemps, variant en prix de 25c la verge jusqu'aux plus belles marchandises produites. Nos meilleures qualités en étoffes à robes, ce printemps, sont les plus choisies qui aient jamais été exposées sur le marché ; les prix s'élèvent jusqu'à \$2.25 la verge. Toutes d'une splendide valeur.

S. CARSLEY.

Rue Notre-Dame

DEPARTEMENT DE BAS

LIGNES SPECIALES

Bas pesants en laine noire, 18c la paire

Bas pesants en laine noire, 18c la paire

Il ne nous reste plus que quelques douzaines de ces bas à écouler au prix très bas de 18c la paire.

Pour la meilleure valeur en bas de toutes sortes, venez chez

S. CARSLEY.

Rue Notre-Dame

DEPARTEMENT DE BAS

BAS EN CACHEMIRE NOIR

21c—Vingt-Une Cents—21c

Pendant le reste de la semaine, nous offrons une ligne de quatre vingt-dix douzaines de bas noirs en cachemire pour dames, au prix très bas de 21c la paire.

Pour la meilleure valeur en bas de cachemire, venez chez

S. CARSLEY.

Rue Notre-Dame

DEPARTEMENT DE PARAPLUIES

PARAPLUIES MONTÉS EN ARGENT STERLING

Nous venons de recevoir des meilleurs fabricants anglais une caisse de parapluies choisis, montés en argent sterling. Les meilleurs parapluies confectionnés.

C'est le temps d'acheter un beau parapluie

S. CARSLEY.

Rue Notre-Dame

DEPARTEMENT DE PARAPLUIES

MANCHES MONTÉS EN CERISIER

Une caisse de Manches choisis spécialement reçus cette semaine.

Cette caisse contient le plus bel assortiment de manches en cerisier et en chêne anglais, tous montés en argent sterling. Le plus bel assortiment qui ait jamais été exposé en cette ville.

Venez de bonne heure pour avoir le premier choix.

PARAPLUIES TITANIA POUR HOMMES

Ce parapluie se plie mieux que tout autre, étant confectionné sur des manches en acier au lieu des manches ordinaires et il durera beaucoup plus longtemps.

S. CARSLEY.

Rue Notre-Dame

FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,
Qui coudra avec douceur,
Un fil pour coudre à la main ou à la machine,

Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

S. CARSLEY

1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800

PIANOS I PIANOS I

Seuls agents à QUÉBEC autorisés à vendre les **PIANOS** suivants

- O. Newcombe & Co. de Toronto,
- Nendelssohn Pianos & Co. de Toron
- Evans Brothers, de Ingersoll,
- Hallet, Davis & Co. de Boston,
- Schubert Pianos Co. de New-York.

AVIS SPECIAL

Deux pianos de la fabrique Newcombe & Co., et un de Heintzman & Co., ayant eu quel que peu d'usage, mais qui sont cependant en parfait ordre, sont offerts à des prix particulièrement bas en considération des montants d'argent que nous avons reçus pour payer ces pianos seront vendus avec une garantie de cinq ans.

Harmonium-Orgues et Harmonium de Salon de plusieurs fabrications connues

Accord et réparation de Pianos, d'Orgues d'Eglise et d'Harmoniums.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE
Coin des rues St-Jean et Ste-Ursule
Haute-Ville Québec.

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

MAISON FONDÉE EN 1860
Seuls Importateurs des Célèbres Pianos
HARDMAN, de N.Y., et MANHALL & WENDELL, de N.Y.

Ont aussi constamment un grand choix de **PIANOS** et **ORGUES** fabriqués en Canada.
Catalogues expédiés sur demande. Accords et réparations faits à l'ordre.
Une visite est sollicitée aux salles

1637, RUE NOTRE-DAME
Téléphone 1297

A. HURTEAU & FRERES
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
82, rue Sanguinet, Montréal
Coin des rues Sanguinet et Dorchester, Téléphone 106
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
Téléphone 140

J. ALCIDE CHAUSSÉ

ARCHITECTE
MESUREUR ET EVALUATEUR
No 77, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Bell : 2545

Spécialité : Résidences privées

La Compagnie d'Assurance NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA,
24 NOTRE-DAME, MONTREAL
RÔB. W. TYRE, Gérant.
AGENTS POUR LA VILLE
ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
122 rue St-Laurent

UN BIENFAIT POUR LE BEAU SEXE



POITRINE PARFAITE

PAR LES

POUDRES ORIENTALES

Les seules qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé le

DEVELOPPEMENT

ET LA

Fermeté des Formes de la Poitrine

CHEZ LA FEMME

SANTÉ ET BEAUTÉ !

LES **POUDRES ORIENTALES** sont l'heureuse Association des médicaments les plus actifs pour donner à la femme ce développement et cette fermeté des formes de la poitrine qui constituent la véritable beauté, et pour guérir radicalement la Dyspepsie, la Consommation, l'Anémie, les Faiblesses d'estomac, les Pâles couleurs, les Fluxions blanches, etc., en un mot tous ces états de Langueur, d'Amalgissements et d'Épuisement nerveux, auxquels les tempéraments sont, de nos jours, trop fatalement prédisposés.

LES **POUDRES ORIENTALES** donnent au corps la santé et la beauté en fortifiant le système, en développant les muscles et en refaisant le squelette.

C'est le rénovateur souverain.
C'est le remède de tous, mais c'est surtout le grand remède de la femme et de l'enfant. Il favorise la formation des jeunes, guérit et exempte la femme des maladies inhérentes à son sexe, et par son emploi régulier, les enfants grandissent beaux et forts.

LES **POUDRES ORIENTALES** sont employées dans le monde aristocratique de toute l'Europe, et principalement chez les peuples d'Orient, où les femmes se distinguent par leur santé et leur grande beauté des formes.

Voici ce qu'en dit le principal journal de médecine de Paris :

"LES **POUDRES MERVEILLEUSES**, ce grand remède Oriental, découvert par eux il y a près d'un siècle, et qu'un entreprenant chimiste parisien à tout récemment introduit ici sous le nom de **POUDRES ORIENTALES**, ont atteint une vogue extraordinaire dans le monde aristocratique. Les médecins les plus à la mode parlent hautement des propriétés étonnantes de ces poudres".

LES **POUDRES ORIENTALES** sont brevetées pour les deux continents, et les principaux laboratoires sont à Paris, Londres et New-York.

Pour éviter les contrefaçons, exigez sur chaque boîte la signature de la *Oie des Poudres Orientales*.

UNE BOITRE, avec notice..... \$1.00
SIX BOITRES, avec notices..... \$5.00

Si vous ne trouvez pas les **POUDRES ORIENTALES** chez votre pharmacien, elles vous seront expédiées franc de port et bien emballées sur réception du prix, adressé à

L'Agence des Poudres Orientales
BOITE-POSTE 694, MONTREAL

DEPOT GENERAL POUR MONTREAL

L. A. Bernard, pharmacien, 1882, rue Sainte-Catherine

LES AMERS INDIGENES !

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif.

LES **AMERS INDIGENES** doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse : une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

LES **AMERS INDIGENES** sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomaciques, digestives et carminatives.

LES MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENT, NAUSÉES, MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite de dérangement de l'estomac, et dans ce cas, les **AMERS INDIGENES** ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus souvent, une guérison certaine.

LES **AMERS INDIGENES** se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 3 demiards.

S. LACHANCE,
PROPRIÉTAIRE,

1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE,
MONTREAL



NEUVIEME TIRAGE MENSUEL, LE 11 MARS 1891

3134 LOTS VALANT..... \$52,740
GROS LOT VALANT..... \$15,000

Le Billet : \$1 - - - 11 Billets pour \$10

Demandez les circulaires

S. E. LEFEBVRE, Gérant

81, rue St-Jacques, Montréal, Canada

HOTEL ST - LOUIS

(Ci-devant occupé par M. J. Riendeau)

64, rue Saint-Gabriel, Montréal

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. John Johnson & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa. La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons. Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf.

J. JOHNSON & CIE,
64, rue St-Gabriel, Montréal.

Attraction sans précédent

Plus d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ÉTAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les **Grands Tirages Extraordinaires** ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les **Grands Tirages Simples** ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

"Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Lotterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

L. J. Piquereau
J. E. Early

Commissaires

Nous, les soussignés, Banquiers et Banquiers palerons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walsley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanauz, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 17 MARS 1891

PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 BILLETS DANS LA ROUE

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 sont.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$500 sont.....	50,
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINAUX

999 PRIX DE \$100 sont.....	99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	99,900

3,134 prix se montant à..... \$1,054,800

PRIX DES BILLETS :

Billets complets. \$20 ; Demi, \$10 ; Quarts, \$ Dixièmes \$2 ; Vingtièmes \$1.

Prix des clubs, 55 billets d'une \$1 pour \$50. Taux spéciaux pour les agents. Agents demandés partout

IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour lesquelles nous palerons tous les frais, et nous payons tous les frais d'Express sur BILLETS et LISTES DES PRIX envoyés à nos correspondants.

Adressez :

PAUL CONRAD,
NOUVELLE-ORLEANS, La

Donnez l'adresse complète et faites la signature lisible
Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix, jusqu'à ce que les tribunaux aient décidé la question de NOS DROITS COMME INSTITUTION DE L'ÉTAT.

Les autorités postales, cependant, continueront à délivrer toutes les lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais non les lettres CHARGÉES à lui adressées.

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat, n'expire que le premier janvier 1895.

La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est ajournée le 19 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple à une élection qui aura lieu en 1892, amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.

**ANNONCE DE
John Murphy & Cie**

Nouvelles Marchandises de notre importation pour le

Printemps 1891 !

NOUVEAUX TWEEDS !
NOUVEAUX DRAPS !

Grand choix de Tweeds pour costumes et ul ters.
Grand assortiment de Tweeds pour messieurs.

SPECIAL

Un lot spécial de Tweeds Ecossais pour habillements de garçons ; ces tweeds ont été achetés "job" ; ils sont tout laine et de bonne qualité, à 60c et 75c la verge.

SERGES ET DIAGONAL.—En noir et bleu marin, assortiment complet.

DRAPS VICTORIA.—Bleu marin, vert, brun et genat.

SERGES IRLANDAISES.—La plus haute nouveauté pour gilets de printemps pour dames en noir et bien marin.

SERGE CHEVIOT.—Tous à la mode pour gilets et paletots de printemps, bleu marin, vert foncé, drap et gris, ardoise.

DRAP RATINE.—Pour manteaux d'opéra, couleur crème et écarlate.

DRAP JERSEY.—Il nous reste encore quelques pièces de ces marchandises, qui, quoique n'étaient pas une nouveauté, est encore en demande.

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Bell Tel. 2193 Federal Tel. 58



Etablie en 1870

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants : Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycerine Col le Fortes. Huile d'Olive en demi-pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue.

Henri Jonas & Cie
10, rue de Breseles
Montréal

LE GRAND TRONC

POUR LES FETES DE PAQUES

Des billets d'aller et retour de première classe seront émis à partir du 26, 27 et 28 MARS, sous peu, revenir jus qu'au 31 MARS, entre toutes les stations sur le parcours de cette ligne, au prix d'un BILLET de 1re CLASSE, PLUS UN TIERS.

Professeurs et Eleves

Sur présentation d'un certificat signé de leur Principal, les professeurs et élèves pourront se procurer des billets au prix ci-dessus, pour le Cana la seulement, du 13 au 27 MARS inclusivement, et JONS jusqu'au 20 AVRIL.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent de la gare Bonaventure ou au bureau, 143, rue St-Jacques, Montréal.

L. J. SEARGEANT,
Directeur Général.
WM. EDGAR,
Agent général des passagers.

**GRANDE REOUVERTURE DE
L'ancien Magasin I. A. BEAUVAIS**

2048, rue Notre-Dame, près du Carré Chaboillez

Avec un assortiment complet de TWEEDS, SERGES, HARDES FAITES, CHAPEAUX, MERINOS, etc., etc. Le tout devant être vendu à 50 dans la pia-tre pour faire place à notre importation du printemps. Venez voir nos prix et vous serez convaincus de nos avances.

DUPUIS LANOIX & CIE

Marchands-Tailleurs, 2048, rue Notre-Dame, près du Carré Chaboillez

14389



Le Johnston's Fluid Beef

soutenant, donnant de la force, rendant vigoureux ; toutes les qualités nutritives de l'essence de bœuf sont renfermées dans une substitution parfaite de la viande elle-même. Tout à fait convenable pour les convalescents, les dyspeptiques.

GURRISON PROMPT
DES
REUMES ET DES BRONCHITES
PAR LE
SIRAP DE TERE BENTHINE.
N. B.—Demandez-le toujours comme
le Sirap de Terbenhine du Docteur
Gurrisson.
En vente chez tous les pharmaciens.
50 cts le Flacon.

90 DAYS TRIAL
DRYES
VOLTIC
BELT
FOR MEN ONLY.

And ELECTRIC SUSPENSORY APPLIANCES are
Sent on 90 Days Trial
TO MEN (young or old) suffering with NERVOUS DEBILITY, LOSS OF VITALITY, LACK OF NERVE FORCE AND VIGOR, WASTING WEAKNESSES, and all these diseases of a PERSONAL NATURE resulting from ABUSES and OTHER CAUSES. Quick and Complete Restoration to HEALTH, VIGOR and MANHOOD. Also for RHEUMATISM, all KIDNEY TROUBLES and many other diseases. THE BEST ELECTRIC APPLIANCES ON EARTH. Full particulars sent in PLAIN SEALED ENVELOPE. Address
VOLTIC BELT CO., Marshall, Mich.

Saint-Nicolas, Journal illustré pour garçons et filles, paraissant le 2nd de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr ; six mois : 10 fr ; Union postale, un an 20 fr ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave 15 rue Soufflot Paris (France)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
"WESTERN"
CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE
Revenu pour l'année 1890..... \$2,091,982 37
Securités pour les assurés..... 1,916,186 39
BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES
ARTHUR HOGUE, Agent du département français.
J. H. ROUTH & Cie., Agents généraux.
Nous donnons des reçus et des polices écrites en français Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

HONNEUR AUX REMEDES SAUVAGES DE GEO TUCKER
EMPLATRE DES MONTAGNES VERTES
GEO TUCKER NA PAS
ARRAPAHO
SIRAP BOTANIQUE DE
GEO TUCKER EST.
D'EGALE POUR LES GARANTI DE GUERIR LA
COULEURS DE REINS LAMIE DES TOUX ET LA
DAMES COQUELUCHE
DE GEO TUCKER, POUR
LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMEDES BIEN CONNU.
\$5,000 DE RECOMPENSE POUR DE MEILLEURES MEDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET EPICIERS RESPECTABLES NOT CHEZ
MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.
N'oubliez pas de DEMANDER LES PETITES PILULES POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE DE GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPESIE, CONSTIPATION ETC 12 PILULES LA DOSE
DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMEDIATEMENT RECOURS AUX Remedes Sauvages DE GEO. TUCKER.
LYMAN, FILS & CIE 429, RUE GRAIG
PHARMACIE EN GROS EN FACE DU
RUE ST-PAUL, MONTREAL. CHAMP DE MARS

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE



du Dr NEY
Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. Les mérites de cette excellente préparation sont attestés par de NOMBREUX TÉMOIGNAGES. Faute d'espace, nous ne donnons que quelques extraits de deux de ces attestations.
La Rév. Sœur A. Boire, de l'Hôpital Général de St-Boniface, Manitoba, dit :
".... Quant à l'effet de votre Spécifique Anti-asthmatique, je crois qu'il vaut ce qu'il promet. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement."
St-Boniface, 8 juin 1887. SŒUR A. BOIRE.
Le Dr G. Desrosiers écrit, 15 nov. 1890 :

"J'ai fait usage du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plusieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai eu un cas particulièrement grave dans la personne d'un vieillard de 72 ans, asthmatique invétéré depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tellement mal, qu'il craignait la suffocation. Je lui fis respirer la fumée du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt la respiration reprit son cours régulier. Il y a de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que j'en sais, sa santé a été excellente depuis cette époque. Je n'ai donc qu'à me louer de l'usage de cette excellente préparation."
St-Félix de Valois, G. DESROSIERES, M. D.

Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de 50 cts et de \$1.00.
Franco par la maille sur réception du prix.
SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Pharmacien
JOLIETTE, P. Q.



CHESTER'S CURE !

Pour la
L'Asthme
Bronchites
Enrouements
Toux
Thumes
Catharre
Etc., etc

LE GRAND REMEDE CANADIEN
Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la maille sur réception du prix. Adressez :
W. E. CHESTER
461 — rue Lagacochière, Montréal — 46
Prix : grande botte..... \$1.00
botte..... 5

BAUME NASAL
NE FAILLIT
C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Cerveau dans toutes ses phases.
SOULAGE, NETTOIE, GUÉRIT.
Soulage à l'instant, Guérit pour toujours, Infaillible.
Plusieurs soixantaines maladies sont simplement des symptômes du Catarrhe, tel que : Mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, crachats glaireux, nausées, sensation de débilité, etc. Si vous êtes sujet à ces symptômes ou d'autres semblables, c'est que vous avez le Catarrhe ; vous ne devez pas perdre de temps pour vous procurer une bouteille de BAUME NASAL. Soyez avisé à temps, un rhume de Cerveau négligé résulte en un Catarrhe, suivi consommation et de mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou envoyé, frais de poste payés sur réception du prix (50cts ou \$1.00) en adressant
FULFORD & CO., Brockville, Ont.
CATARRHE
JAMAIS GUERIT
RHUME DE CERVEAU ET
THIS PAPER may be found on file at Geo. J. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made with the NEW YORK U.